

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte  
Ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1857 - 5 mars 2004 - prix : 1 €

**Avec les listes LO-LCR**

**Sanctionner  
la politique du  
gouvernement  
au service  
du Medef !**

**Plus de  
milliardaires...**

**et encore  
plus de  
pauvres !**

p. 7

**Regent, Gaucho**

**les profits  
de la chimie  
aux dépens  
de la santé**

p. 10

**Israël-Palestine**

**un mur qui  
aggravera  
l'insécurité**

p. 9

**Dans les Conseils régionaux :**

**Subventionner l'emploi,  
... ou les capitalistes ?**

p. 11



**Elections régionales**

- p 4 ■ PCF : « Faire de la politique autrement... »
- Réunions départementales LO-LCR
- p 5 ■ Meeting LO-LCR à Nancy

**Tribune**

- p 6 ■ Leur couper toute indemnisation électorale !

**Leur société**

- p 6 ■ La marche de Ni putes ni soumises
- p 7 ■ Santé : les victimes des économies budgétaires
- Déficit public : enrichir les banques
- Encore plus de millionnaires dans le monde
- p 10 ■ Les firmes agrochimiques font leur miel
- Cellules de reclassement
- p 11 ■ Subventions des entreprises au Conseil régional de Lorraine
- p 16 ■ Pour la suspension de la peine de Nathalie Ménigon

**Dans les entreprises**

- p 12 ■ Moulinex : faire payer les actionnaires de SEB
- SKF (Thomery) : des emplois supprimés pour les profits
- Euromoteur (Caen) : le scandale Moulinex continue
- Café Fichaux (Lille) : 42 emplois menacés
- p 13 ■ Conserves D'Aucy : les travailleurs ne veulent pas être mangés tout crus
- STMicroelectronics : manifestation contre la fermeture de l'usine
- p 14 ■ Tokheim Grentheville (Calvados) : une semaine de grève
- Gifi Ile-de-France : la grève continue
- Renault Technocentre (Yvelines) : nouvelle flexibilité
- p 15 ■ Mairie de Maison-Alfort : chasse aux sorcières syndicales
- Faurecia : patron condamné à payer
- Mac Donald's (Paris) : grève pour obtenir des garanties
- p 16 ■ Antilles-Guyane : 11 semaines de grève dans les banques
- La lutte des intermittents du spectacle

**Dans le monde**

- p 8-9 ■ Haïti : après le départ d'Aristide
- Maroc : tremblement de terre
- Israël-Palestine : le mur de Sharon...

• La baisse des chiffres du chômage

**Une double escroquerie**

« La reprise commence à faire sentir ses effets » : c'est par ces mots que François Fillon, ministre du Travail, a salué la diminution des chiffres du chômage en janvier.

Malheureusement, entre les déclarations d'autosatisfaction d'un ministre de droite et la réalité, il y a un gouffre. Car cette baisse officielle, 27 600 chômeurs de moins (1,1 % du total), ne signifie pas que davantage d'entre eux aient retrouvé du travail.

Comme l'avouent les services du ministre eux-mêmes, la baisse est « due pour l'essentiel aux sorties pour absence au contrôle », « plus nombreuses qu'habituellement ». Quant à l'origine de ces radiations, elles « peuvent s'expliquer en partie par les modifications du régime d'indemnisation ».



En effet, c'est au mois de janvier qu'ont pris effet certaines des décisions scandaleuses de l'Unedic et du gouvernement raccourcissant la durée d'indemnisation des chômeurs, privant ainsi brutalement de droits 180 000 personnes. Et ce n'est qu'un début !

D'ici à la fin de l'année, le nombre de chômeurs qui arriveront ainsi en fin de droits en raison des nouvelles règles est estimé à 680 000.

Ces chômeurs, qui en sont à présent à établir des dossiers de demande du RMI, n'ont plus

guère de raisons de satisfaire aux obligations de contrôle des Asse-dic, ce qui explique leur radiation massive.

Tous les indices révèlent une augmentation incessante de la pauvreté, suscitant à l'occasion une parole compassée des responsables de droite. Mais ce sont ces mêmes responsables qui froidement, condamnant par chacune de leurs décisions des milliers de nouveaux foyers à la misère. Pour ce gouvernement, tout ce qui diminue les revenus du monde du travail est bon à prendre. Et tout ce qui fait artificiellement baisser les chiffres du chômage aussi. Là, il aura réussi à faire d'une pierre deux mauvais coups.

Jean RAYNARD

• Fonction publique

**Les gouvernements successifs organisent la précarité**

Le gouvernement envisage de créer un nouveau contrat à durée déterminé de « longue durée » pour les contractuels de la Fonction publique. Le ministre de la Fonction publique, Jean-Paul Delevoye, a reçu, mardi 2 mars, les fédérations de fonctionnaires pour en discuter. Cette initiative va encore dans le sens de renforcer la précarité.

L'État, les collectivités territoriales et la Fonction publique hospitalière regroupent près de 5 millions de salariés dont 650 000 non titulaires. Mais c'est sans compter les « dispositifs » appelés improprement « d'aide à

l'emploi », c'est-à-dire les CES (contrat emploi solidarité), CEC (contrat emploi consolidé) et emploi-jeunes qui étaient 343 500, fin 2000, à travailler dans les trois fonctions publiques, fonction publique d'État, territoriale et hospitalière. Cela fait plus d'un million de personnes au total. Et il faudrait ajouter à ce chiffre les 90 000 agents contractuels précaires de La Poste (sur 320 000 postiers).

« La création d'un nouveau contrat serait l'occasion de stabiliser l'emploi des nombreux contractuels qui travaillent de façon précaire dans la Fonction publique »

explique le ministère Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement parle de résorber la précarité tout en prenant des mesures qui l'aggravent. Les gouvernements successifs, de gauche ou de droite, n'ont fait que remplacer les emplois de titulaires par des emplois précaires, au fur et à mesure des départs à la retraite. Or, dans près de dix ans, la moitié des fonctionnaires partira à la retraite. Dans le secteur de la Santé, dans un des plus grands hôpitaux, à la Salpêtrière à Paris, la moitié de l'effectif sera à la retraite d'ici quelques années.

La durée des CDD (contrats à

durée déterminée) que le gouvernement Raffarin se propose de créer pourrait atteindre trois ans, voire six ans. Au-delà de cette durée, le gouvernement prétend que le salarié contractuel pourra bénéficier d'un CDI (contrat à durée indéterminée) ou être titularisé par voie de concours, mais il pourra surtout être... licencié. Car sinon pourquoi ne pas tout simplement titulariser tous les précaires ?

Quelle que soit la forme exacte que prendra ce contrat, il s'agit bien de créer une nouvelle forme d'emploi précaire, une de plus.

A. R.

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org  
Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron  
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

# Sanctionner

## la politique du gouvernement au service du Medef



Tout va pour le mieux, d'après le gouvernement. Il présente comme un grand succès le fait que les statistiques officielles comptabilisent 27 600 chômeurs de moins en janvier, et il annonce que 2004 sera l'année de la reprise économique.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'une escroquerie.

En ce qui concerne le chômage, il y a eu 230 000 travailleurs radiés des Assedic en janvier. Ceux-ci, condamnés au RMI ou à l'ASS, n'ont pas de raison de renouveler leur inscription à l'ANPE. Cela fait que cette prétendue baisse du chômage pourrait bien dissimuler une nouvelle et importante augmentation du nombre de chômeurs. Ce qui est vraisemblable quand on voit les suppressions d'emplois, les fermetures sauvages d'entreprise, les plans dits hypocritement « sociaux » se multiplier partout dans le pays.

Quant à une reprise économique en 2004, bien malin qui pourrait dire s'il y en aura une ou pas, car le propre du système capitaliste, soumis à la seule loi du marché, est que les fluctuations de l'économie y sont totalement imprévisibles, y compris par les hommes politiques et les dirigeants des grandes entreprises. Mais évidemment, à trois semaines des élections régionales, à quatre mois des élections européennes, cela ne coûte rien à Raffarin d'annoncer cette fameuse reprise, d'autant qu'après ces élections il n'est même pas sûr de rester Premier ministre.

Mais pour les travailleurs, reprise ou pas, la question n'est pas là. Car même quand la croissance économique est là, les suppressions d'emplois, les plans de licenciements ne cessent pas. C'est une chose que le plus menteur des ministres ne peut pas nier.

La cause principale du chômage, c'est la volonté des dirigeants des grandes entreprises d'augmenter leurs profits en faisant effectuer la même production par moins de travailleurs. Partout on fait des économies de main-d'œuvre. Et dans les usines, plutôt que d'investir dans de nouvelles installations, le patronat aime mieux,

quand les carnets de commandes sont pleins, faire tourner les machines et les chaînes de production la nuit, le samedi, le dimanche, augmenter les cadences de travail, au mépris de la vie privée, de la vie de famille et de la santé des salariés.

Pendant que des millions de travailleurs se désespèrent d'être au chômage, des millions d'autres se ruinent la santé à cause de conditions de travail démentielles.

Augmenter les profits des entreprises, c'est aussi, pour le patronat, « réduire les coûts salariaux ». Et le gouvernement, qui n'a rien à lui refuser, lui accorde exonérations de charges sociales sur exonérations de charges sociales, en affirmant sans rire que c'est pour permettre la création d'emplois !

C'est le même prétexte qui est avancé, dans les Conseils généraux comme dans les Conseils régionaux, qu'ils soient dirigés par la droite ou par les partis de l'ex-gauche plurielle, pour multiplier les subventions diverses aux entreprises, alors qu'avec cet argent de l'État il serait possible de créer directement des emplois dans des services publics laissés à l'abandon.

Le Parti Socialiste critique certes la politique du gouvernement. C'est logique : il est dans l'opposition. Mais il se garde bien de critiquer cette politique d'aides aux entreprises que mènent Chirac et Raffarin, parce qu'il a mené la même quand il était au gouvernement, et qu'il s'apprête à récidiver s'il y revient.

Le gouvernement craint un vote « sanction » lors des prochaines élections régionales. Mais un seul vote permettra de sanctionner le gouvernement sans amnistier l'ex-gauche plurielle, et de s'opposer aux attaques du Medef. C'est le seul vote qui peut s'opposer à leur volonté de réduire encore la part des salariés dans la répartition des richesses qu'ils créent par leur travail. C'est le vote pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

C'est aussi le meilleur moyen de préparer la nécessaire riposte de la classe ouvrière aux attaques du patronat.

**Arlette LAGUILLER**

## • Journée internationale des femmes

# Manifestons à Paris le 6 mars

Le 8 mars est la journée que, traditionnellement, le mouvement ouvrier international avait dédiée à la cause de l'émancipation des femmes, depuis le Congrès de la II<sup>e</sup> Internationale socialiste, tenu en août 1910.

Clara Zetkin, à la tête du mouvement international des femmes socialistes en Europe, avait fait adopter une résolution dans ce sens, avec pour objectif de promouvoir la lutte pour le droit de vote des femmes.

Aujourd'hui, dans le monde entier, ce combat pour l'éman-

cipation des femmes est toujours d'actualité.

Même dans un pays comme la France, où l'égalité hommes-femmes a été, après de longs combats, reconnue par la loi, les femmes sont victimes de multiples discriminations.

Leurs salaires sont parmi les plus bas, et de toute façon globalement inférieurs à ceux des hommes. Elles sont les plus frappées par le chômage, la précarité et le travail à temps partiel imposé.

Pour ne parler que de l'Europe, les femmes qui le désirent n'ont droit à l'IVG ni en

Irlande, ni au Portugal, ni en Pologne, pays où la pression de l'Eglise catholique est forte.

On assiste, dans bien des pays dans le monde, y compris en France, à la montée des intégrismes religieux, avec ce qu'ils veulent dire comme reculs à la condition des femmes.

Même là où elles ont obtenu que l'égalité femmes-hommes soit reconnue par la loi, et des droits comme le droit de vote, le droit à l'éducation et à un métier, le droit à l'avortement, bien des combats sont et seront encore nécessaires pour faire appliquer ces droits et ne pas les

voir reculer.

Et dans bien des pays, les femmes ne sont considérées par la loi que comme des mineures, ou pire encore, comme une catégorie inférieure sans droits. Elles sont victimes de graves discriminations et de pratiques moyenâgeuses, comme la séparation des sexes, l'asservissement des femmes à leur père puis à leur mari, l'obligation de s'enfermer dans des voiles ou dans la cage de la burqa.

Nous, nous sommes solidaires et partie prenante des combats de toutes les femmes qui se battent contre l'oppression

dont elles sont victimes, qui se battent contre toutes les régressions qu'on veut leur imposer, qui se battent pour leur émancipation.

Lutte Ouvrière appelle à la manifestation du 6 mars, où nous défilerons aux côtés du mouvement « Ni putes ni soumises ». Celle-ci aura lieu

**à Paris  
samedi 6 mars  
à 14 heures,  
place  
de la République.**

## • PCF

### « Faire de la politique autrement » ou faire une autre politique

La liste « Gauche populaire et citoyenne » conduite par Marie-George Buffet en Ile-de-France est censée représenter la façon du PCF de « faire de la politique autrement » et son ambition de « rebâtir la gauche ».

« Faire de la politique autrement », expression à la mode, ne signifie pas que le PCF s'engage à faire « une autre politique », qui se distinguerait radicalement de la politique de gestion des affaires de la bourgeoisie que le Parti Socialiste a menée à chaque fois qu'il a été au gouvernement ou qu'il a dirigé des exécutifs locaux, allié aux élus du PCF.

Malgré la situation dramatique, que Marie-George Buffet qualifie elle-même de « situation d'urgence », dans laquelle se trouve le monde du travail, le programme du PCF ne propose pas de mesures susceptibles d'améliorer le sort de celui-ci.

#### Pas question de contraindre le patronat

La mesure phare de son programme, c'est « d'assurer à chacune et chacun, tout au long de sa vie active, la possibilité d'alterner des emplois stables et correctement rémunérés avec des formations permettant d'accéder à de meilleurs emplois choisis » et cela « avec un revenu et des droits garantis : salaire quand on est dans l'emploi, ou revenu de remplacement, au même niveau que le salaire, quand on est en formation ». Voilà qui sonne bien. Ce serait en effet la moindre des choses. Mais comment y parvenir ? Marie-George Buffet, qui se prétend réaliste à la différence de l'extrême gauche, ne propose rien de plus que la mise sur pied d'un « Fonds public de sécurisation et de promotion de l'emploi et de la formation » dont le rôle serait d'inciter financièrement les entreprises à réaliser cet objectif ! Le fonds en question « servirait à "moduler" le taux d'intérêt des crédits pour les investissements des entreprises : plus ces dernières programmeraient de créations d'emplois et de mises en formation, plus le coût de leurs emprunts serait abaissé, le Fonds prenant en charge tout ou partie des intérêts. »

Pas question donc de contraindre le patronat à payer des salaires corrects, à ne pas licencier et à créer les emplois nécessaires à une amélioration des conditions de travail. Il s'agit toujours de la même recette :



Marie-George Buffet avec Claire Villiers qui dirige la liste avec le PCF.

tenter d'acheter le bon vouloir des patrons en leur distribuant des fonds publics. Marie-George Buffet propose que ce fonds soit alimenté par les 20 milliards d'exonérations de charges sociales qui sont consentis chaque année au patronat. En somme la suppression de ces exonérations, ce qui ne serait que justice, se traduirait immédiatement par de nouvelles subventions au patronat à qui on peut faire toute confiance pour les empocher... et licencier quand même !

Pourquoi le PCF ne propose-t-il pas d'arrêter immédiatement toute subvention au patronat et d'utiliser directement cet argent pour embaucher immédiatement dans tous les services publics, dans la santé, l'éducation, les transports en communs, etc, le personnel qui manque si cruellement ? Pourquoi ne propose-t-il pas que l'État et les collectivités locales utilisent cet argent, afin de créer eux-mêmes des emplois, pour construire les logements sociaux nécessaires pour que chacun ait des conditions de vie décente ?

L'argent public ne doit pas aller aux intérêts privés. Mais le slogan du PCF « utilisons l'argent pour privilégier l'emploi » signifie une fois de plus : aidons les patrons avec l'argent public. Voilà un quart de siècle qu'une telle politique est menée, que les patrons empochent ces subventions et licencient quand même. Marie-George Buffet présente sa politique de façon différente, mais pour mieux emballer une marchandise pas du tout nouvelle, dont l'efficacité pour enrichir les actionnaires a été prouvée, mais qui s'est avérée désastreuse

pour la classe ouvrière.

#### « Rebâtir la gauche plurielle » ?

Quant à vouloir « rebâtir la gauche », le PCF n'a là non plus pas d'autre politique à proposer que la même vieille politique d'alliance avec le Parti Socialiste. Dans bien des régions le Parti Communiste fait liste commune avec les socialistes dès le premier tour et, là où il présente une liste indépendante, il annonce qu'au second tour ses listes fusionneront avec celles du PS, là où ils atteindront les 5 % nécessaires pour pouvoir le faire. Les élus du PCF ne veulent pas se trouver écartés de la gestion de la région là où le Parti Socialiste serait en mesure de l'emporter. Pour influencer sur les choix socialistes ? C'est l'argument que les dirigeants du Parti Communiste ont servi à chaque fois qu'ils ont accepté les strapontins que le PS voulait bien leur laisser... avec le résultat que l'on sait.

Les listes LO-LCR ne disent pas qu'il faut « faire de la politique autrement » - ce qui ne veut strictement rien dire. Elles proposent une tout autre politique, à l'opposé de celle qui a été menée jusqu'ici contre les travailleurs. Il faut cesser les subventions aux entreprises, il faut lever le secret commercial et le secret bancaire et prendre sur leurs profits pour garantir l'emploi et les salaires sous peine de réquisition. Seules ces mesures radicales, en rupture avec une politique au service du grand patronat, peuvent inverser le cours des choses dans un sens favorable au monde du travail.

Dominique CHABLIS

### Les réunions publiques LO-LCR dans les départements

- **MEAUX**  
Jeudi 4 mars à 20 heures  
Salle Jacques-Rapin - Cité administrative  
avec Daniel Lioubowny, tête de la section départementale de Seine-et-Marne et Philippe Crottet
- **CHARTRES**  
Jeudi 11 mars à 20 h 30  
Salle Jehan de Beauce (mairie de Chartres)  
avec Marie-José Aubert, tête de la section départementale de l'Eure-et-Loir et Stéphane Mourad
- **CHOLET**  
Vendredi 5 mars à 20 h 30  
Salle La Bruyère - quartier La Baumière  
avec Boris Vigneault, tête de la section départementale du Maine-et-Loire et Marie-Louise Dupas
- **MELUN**  
Jeudi 11 mars à 20 h  
Salle de musique - Espace Saint-Jean  
avec Daniel Lioubowny, tête de la section départementale de Seine-et-Marne et Régine Amstalden
- **CORBEIL-ESSONNES**  
Vendredi 5 mars à 20 h 30  
Bourse du travail, 35, rue Emile  
avec Dominique Rémond, tête de la section départementale de l'Essonne et Patrice Wach
- **ANNECY**  
Vendredi 12 mars à 20 h  
Salle Martinet - 15, avenue des Isles  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale de la région Rhône-Alpes, Jean-Paul Macé et Maryse Creveau
- **GRENOBLE**  
Vendredi 5 mars à 20 h 30  
Maison du tourisme - rue de la République  
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale de la région Rhône-Alpes, Patrick Seris et Chantal Gomez
- **CHATEAUROUX**  
Vendredi 12 mars à 20 h 30  
Maison des associations  
avec Jean-Jacques Prodhomme, tête de liste régionale de la région Centre et Marie-Paule Collard-Bouteiller
- **LORIENT**  
Vendredi 5 mars à 20 h 30  
Cité Allende  
avec Françoise Dubu, tête de liste régionale de la région Bretagne
- **ORLEANS**  
Vendredi 12 mars à 20 h 30  
Salle polyvalente de la Madeleine, 103, rue du Faubourg de la Madeleine avec Raynaldo Ruiz, tête de la section départementale du Loiret et Christiane Hauchère
- **CERGY**  
Samedi 6 mars à 18 h  
Maison de quartier des Touleuses  
avec Homar Slaouti, tête de la section départementale du Val-d'Oise et Patrice Crunil
- **ARGENTEUIL**  
Samedi 13 mars à 19 h  
Salle Jean-Vilar  
avec Homar Slaouti, tête de la section départementale du Val-d'Oise et Patrice Crunil
- **CHALON-SUR-SAÔNE**  
Mercredi 10 mars à 20 heures  
Maison des syndicats  
avec Jacqueline Lambert, tête de liste régionale de la région Bourgogne et Pascal Dufraigne, tête de la section départementale de Saône-et-Loire
- **TROYES**  
Lundi 15 mars à 20 h  
Salle Jean Jaurès, Bourse du Travail, Place Jean Jaurès  
avec Thomas Rose, tête de liste régionale de Champagne-Ardenne, Pierre Bisse, tête de section départementale de l'Aube et Marie-Hélène Bourdaud'Hui
- **EVRY**  
Mercredi 10 mars à 20 h 30  
Salle des fêtes, place Bexley  
avec Dominique Rémond, tête de la section départementale de l'Essonne et Patrice Wach
- **PARIS 11<sup>e</sup>**  
Mardi 16 mars à 19 h 30  
Ecole 75 boulevard de Belleville  
avec Chantal Cauquil et Alain Krivine
- **NIMES**  
Mercredi 10 mars à 20 h  
Centre Pablo-Neruda  
avec Daniel Hermet, tête de liste régionale de la région Languedoc-Roussillon
- **BOURGES**  
Mercredi 17 mars à 20 h 30  
Hôtel des Syndicats - rue Michel de Bourges  
avec Colette Cordat, tête de la section départementale du Cher et Hervé Colas
- **BAGNEUX**  
Jeudi 11 mars à 20 h  
Salle Marty, 25, rue de la Lisette (près du collège Romain-Rolland)  
avec Jean-Louis Gaillard, tête de la section départementale des Hauts-de-Seine et Félicienne Saint-Val
- **NICE**  
Mercredi 17 mars à 19 h 30  
Parc Phoenix - salle Linné  
Entrée de la salle par le Bd René-Cassin  
avec Alain Krivine, Samuel Joshua, Agnès Benkemoun et Alain Bouilleaux

## • Meeting LO-LCR

### Nancy, une assistance nombreuse et enthousiaste

Près de 900 personnes ont assisté au meeting d'Arlette Laguiller et Olivier Besancenot au Palais des Congrès de Nancy dimanche 29 février. C'était la première fois à Nancy qu'un meeting d'extrême gauche réunissait un public aussi nombreux, populaire et militant, composé de beaucoup de jeunes, avec l'enthousiasme au rendez-vous.

Précédé de la chorale nancéenne des « Sans » qui a entonné des chants de lutte, le meeting a débuté par une intervention de la tête de section mosellane, Odile Vincent-Falquet, militante de la LCR, insistant sur le fait que notre liste est une liste de travailleurs, pas de notables, qui ne sont peut-être pas connus des journa-

listes, mais le sont de leurs collègues de travail ou des lieux où ils militent, et lançant un appel à « un vote de classe ».

Ensuite, notre camarade Christiane Nimsgern, conseillère régionale LO sortante et tête de liste régionale, a souligné la dictature que le patronat fait régner sur toute la société. Citant l'exemple de DHL, elle a dénoncé ce trust qui menace de licencier la majorité du personnel quatre ans après son installation sur l'aéroport, arrosé des subventions des pouvoirs publics : « Hier, c'était au mépris des riverains protestant contre le vacarme des vols de nuit que DHL arrivait. Aujourd'hui, c'est au mépris total de ses salariés qu'il envisage de partir ».

Puis Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ont développé les axes de la campagne, fréquemment interrompus par des applaudissements enthousiastes.

Au moment du débat, questions et témoignages ont fusé. Sur l'avenir du charbon, la dernière mine de Lorraine devant fermer en avril. Sur le travail dans la restauration, pour dénoncer l'instauration du RMA, ou même de la part d'un licencié de Bata pour s'impatienter que la révolution ne vienne pas assez vite. Discussion aussi sur la grève générale et l'unité LO-LCR. Les nombreux tracts et affiches emportés aux tables de presse étaient là pour montrer que le public était bien partie prenante de cette campagne des régionales.

### Arlette Laguiller : « le Parti Socialiste s'engage-t-il à revenir sur les mesures de la droite ? »

Abordant la politique de la gauche, Arlette Laguiller a constaté :

« Les intérêts des patrons et des ouvriers, les intérêts des riches et des pauvres, sont irréconciliables. Personne ne peut représenter à la fois les intérêts de la grande bourgeoisie et ceux des travailleurs. Le prétendre, c'est servir les intérêts de la grande bourgeoisie. Eh bien, oui, c'est en raison de nos convictions que les partis de droite mais aussi les grands partis dits de gauche nous haïssent. Les dirigeants du Parti Socialiste, notamment les Hollande, Fabius, Strauss-Kahn, ne nous pardonnent pas d'offrir aux travailleurs une autre perspective que l'acceptation résignée des

licenciements et des bas salaires. Ils ne nous pardonnent pas de dénoncer leur complicité profonde, sociale, avec les partis de droite et leur servilité vis-à-vis du patronat, même maintenant qu'ils sont dans l'opposition. Avez-vous entendu les dirigeants du Parti Socialiste, qui prétendent s'opposer aux mesures réactionnaires du gouvernement, s'engager, dès que la gauche reviendra au pouvoir, à supprimer immédiatement toutes les mesures prises par la droite ? Les avez-vous entendu dire qu'ils annuleront les lois Raffarin sur la retraite, eux qui n'avaient pas annulé les lois Balladur lorsqu'ils étaient au gouvernement ? Les avez-vous entendu dire qu'ils

ramèneront la durée de cotisation retraite à 37 ans et demi pour tous ? Les avez-vous entendu dire qu'ils exigeront le remboursement par le patronat de toutes les aides versées par le gouvernement de droite afin que cet argent soit consacré à créer des emplois dans les services publics ? Non, bien sûr que non ! Car le Parti Socialiste, même dans l'opposition, reste responsable à l'égard du grand patronat et de ses intérêts, et pas à l'égard de la population. Alors, les élections régionales permettront au moins de montrer que l'électorat populaire rejette la politique antiouvrière qu'elle soit menée par la droite comme aujourd'hui ou par la gauche comme hier. »

### Olivier Besancenot : « Un bureau de poste, ce n'est pas fait pour être rentable »

Olivier Besancenot, au cours de son intervention, a dénoncé les subventions publiques aux entreprises privées : « Ce n'est pas simplement de l'argent volé, c'est le moyen de pression le plus efficace pour imposer aux actionnaires le maintien de l'emploi et de l'activité industrielle sur une région, sous peine de reprendre ces sommes faramineuses » a-t-il dit.

« Si les actionnaires ne respectaient pas ces choix-là, ce serait à l'État, au gouvernement d'aller reprendre l'argent là où il est, car on sait exactement où il se trouve, y compris dans certains comptes en banque (...). C'est une revendication démocratique. Elle implique de publier les livres de comptes. Elle implique de lever les différents secrets bancaire, commercial, industriel.

Les capitalistes savent exactement en ce moment même où sont leurs capitaux, à la seconde près, 24

heures sur 24. Ce qu'on oublie de nous dire, c'est que les moyens techniques, informatiques existent d'ores et déjà pour suivre ces capitaux à la trace. Et c'est pour cela que ce ne serait pas très compliqué d'éradiquer par exemple les paradis fiscaux dans l'Union Européenne. On pourrait commencer par publier les mouvements de capitaux auprès du fisc. On aurait de sacrées surprises. »

Abordant la politique du gouvernement vis-à-vis des services publics, il a donné un exemple qu'il connaît bien :

« Mon entreprise publique, La Poste, va passer de 12 000 bureaux de poste à 6 000 bureaux de poste, dans les mois, dans les années à venir. Pourquoi ? Parce que les bureaux de poste ne sont pas jugés rentables dans les zones rurales et dans certains quartiers populaires. Eh bien moi, j'ai un scoop à vous faire : c'est que ce n'est pas nou-

veau ! Et alors ? Quel est le problème ? Pour moi, un bureau de poste, une école, un hôpital, ce n'est pas fait pour être rentable, ce n'est pas fait pour être coté en Bourse. C'est fait pour satisfaire les besoins élémentaires de la population ! »

## Meetings régionaux LO-LCR

avec Arlette Laguiller, et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun est organisé par la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière dans chacune des 21 régions de France continentale. Les prochains auront lieu dans les villes suivantes :

### SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis)

Dimanche 7 mars à 15h

Bourse du Travail - 11 rue Génin  
Métro : Porte-de-Paris (Saint-Denis)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### LILLE

Lundi 8 mars à 20h

Salle Vauban - Zénith (Grand Palais)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### REIMS

Mardi 9 mars à 20h

Centre des Congrès

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### BORDEAUX

Mercredi 10 mars à 20h 30

Salle de la Médoquine (Bordeaux-Talence)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

### NANTES

Vendredi 12 mars à 20h 30

Cité des Congrès - Ligne n° 1 du tram, arrêt : Duchesse-Anne  
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### MARSEILLE

Samedi 13 mars à 15 h

Château des Fleurs  
16, bd Michelet (en face du stade Vélodrome)  
Métro : Rond-Point-du-Prado

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### TOULOUSE

Dimanche 14 mars à 20h 30

Salle Jean-Mermoz (près du Stadium)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### RENNES

Lundi 15 mars à 20h 30

Halle Martenot - Place des Lices. Métro : Sainte-Anne  
avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### LYON

Mercredi 17 mars à 20h 30

Bourse du travail - Place Guichard (Lyon 3<sup>e</sup>)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### DIJON

Jeudi 18 mars à 20h 30

Espace La Fleuriée - rue en Paillery (Dijon-Saint-Apollinaire)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## Des candidats d'extrême gauche en Guadeloupe et en Martinique

En Martinique, nos camarades du groupe Combat Ouvrier et le Groupe Révolution Socialiste ont signé un accord pour une campagne commune aux élections régionales. Leur liste commune sera conduite par Ghislaine Joachim-Arnaud pour Combat Ouvrier et Philippe Pierre-

Charles pour le groupe Révolution Socialiste, Ghislaine Joachim-Arnaud étant tête de liste. Ghislaine Joachim-Arnaud, technicienne de laboratoire au CHU de Fort-de-France, est à la direction du syndicat CGTM depuis 1990 et a été, depuis 1984, à plusieurs reprises, candidate de

Combat Ouvrier dans différentes élections.

En Guadeloupe, l'organisation Combat Ouvrier présentera une liste aux élections régionales, qui sera conduite par Jean-Marie Nomertin, ouvrier de la banane pendant vingt ans et secrétaire général de la CGTG.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Leur couper toute indemnisation électorale !

Le mardi 2 mars, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande présente à l'Assemblée nationale une motion de censure contre la « *politique d'abandon social* » de l'équipe Raffarin. « *Chômage, pauvreté et inégalités... régression sociale de grande ampleur...* » dénonce le leader socialiste. Mais quand il ajoute « *...que connaît notre pays depuis deux ans...* », ça fait pour le moins sourcilier ! Les attaques antiouvrières du gouvernement Chirac-Raffarin tombent drues. Mais celles de Chirac-Jospin ? Et des gouvernements socialistes antérieurs, aidés du PCF et des Verts ?

Prenons la scandaleuse affaire des chômeurs à qui toute indemnisation est retirée, et la course de relais gauche-droite, qui a conduit à la situation dramatique d'aujourd'hui.

En 1982, premier gouvernement de gauche depuis 23 ans (un million et demi de chômeurs officiels à l'époque), premier coup contre l'indemnisation chômage. Les « *taux de remplacement* » passaient de 80 % à 75 % et surtout, à un système où tous les bénéficiaires d'allocations les touchaient pendant trois ans, succédait une différenciation entre chômeurs, en fonction de leur âge, des cotisations versées. Entre 1982 et 1997, la durée maximale d'indemnisation passait de 36 mois à 30, 15, 7, 4... ou plus d'indemnisation du tout – suivant les cas.

En 1984, le gouvernement socialiste accédait au désir du CNPF de séparer les allocations relevant de l'assurance chômage (financées par les cotisations sociales, dont patronales, à l'Unedic) et celles relevant de l'assistance, financées par l'État (et donc les contribuables).

En 1992, dans le contexte d'une flambée du chômage, nouvelle attaque aux indemnités, certes négociée entre partenaires sociaux mais sous le patronage de l'État. C'était la mise en place de l'Allocation Unique Dégressive (AUD), c'est-à-dire d'une allocation qui baissait tous les 4 mois (autant d'économies pour l'Unedic).

Ces différentes réformes réduisirent considérablement les indemnités chômage sur 20 ans, surtout pour les plus jeunes, les bas salaires, les temps partiels, ceux qui avaient le moins travaillé dans les mois précédant l'inscription aux ASSEDIC. Ainsi, l'assurance-chômage pour un salarié au Smic de 40 ans baissa de 21 % entre 1979 et 1997.

Et on assista au transfert croissant de chômeurs sur la part d'indemnisation étatique... et rachitique ! Cette ASS (« *Allocation spécifique de solidarité* » versée par l'État aux chômeurs en fin de droits), d'environ 400 euros par mois aujourd'hui, soit à peine plus que le RMI, concernait 34 800 personnes en 1992 mais 467 000 en 1995, sous l'effet de la réforme de 1992. Avec pour dernier filet pour les chômeurs, le RMI (lui aussi d'inspiration socialiste).

Le nombre des RMIstes augmentait de 21 % pour la seule année 1993, conséquence encore de la réforme de 1992.

Depuis, l'AUD a fait place au PARE, en décembre 2000. C'était un accord entre « *gestionnaires* » des caisses de chômage, au premier titre desquels le Medef et la CFDT (sans oublier la CGC et la CFTC), mais néanmoins sous le patronage de Martine Aubry. Et bel et bien une nouvelle machine à radier les chômeurs. L'œuvre du PARE de gauche a été peaufinée par un PARE de droite en décembre 2002. Il a pris ses terribles effets par étapes. Dès 2003, plusieurs centaines de milliers de nouveaux allocataires n'allaient connaître que des durées d'indemnisation courtes. Et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, quelque 180 000 à 200 000 chômeurs plus anciens voyaient leur indemnisation brutalement coupée. Sans compter les quelque 600 000 dont ce sera le tour dans les mois qui viennent. Selon certaines estimations, le pourcentage de chômeurs indemnisés parmi ceux qui sont inscrits à l'ANPE pourrait tomber à 30 %.

Du côté de l'État, c'est la même guillotine. L'Allocation d'Insertion qui était versée depuis 1984 à certains demandeurs d'emplois (en particulier des jeunes et des femmes avec charge de famille) a été quasiment supprimée en 1992. L'ASS n'a été que très faiblement réévaluée et a connu des restrictions d'attribution, dont la dernière en date et la plus dure vient d'être commise par Raffarin. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'ASS ne sera plus versée que pour une durée limitée à 3 ans pour ceux qui y ont déjà droit, à 2 ans seulement pour les nouveaux bénéficiaires. Une partie d'entre eux ne pourra même pas postuler en échange à un RMI.

Pour Raffarin, c'est la façon de « *mettre la France au travail* ». Qui n'a rien inventé puisqu'en 1991, son compère socialiste Charasse menait campagne contre les « *faux chômeurs* » et imposait légalement que l'attribution des allocations soit soumise à des actes « *positifs* » de recherche d'emploi.

Dans ce contexte, les « *J'accuse* » des socialistes ont un goût d'amer voire de rance. Voter pour eux serait voter « *utile* », disent-ils ? Tandis que voter pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire serait se condamner à « *l'impuissance* » ? De simples retours sur la politique passée montrent où est l'impuissance et l'inefficacité. Disons même la nocivité, car les socialistes ne s'engagent pas à revenir sur aucune des mesures antiouvrières prises !

Les travailleurs et les chômeurs n'ont pas la mémoire aussi courte que les indemnités de chômage que leur ont réservées, au gouvernement, la droite comme la gauche.

Michel CHARVET

**Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les plamiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# La marche de Ni putes ni soumises à Nantes et Toulouse

La marche des militantes de Ni putes ni soumises s'est poursuivie, notamment à Nantes le mercredi 26 février et à Toulouse le lendemain. Dans chacune des villes, elles ont été accueillies par un public nombreux venu les soutenir. Et comme ils le font depuis le début, des intégristes sont intervenus de façon virulente, tentant de détourner le débat en reprochant à Fadela Amara de ne s'attaquer qu'à l'Islam, d'être pour « l'assimilation » et non l'intégration, ou encore de militer indirectement pour le Parti Socialiste, en lui prédisant le même avenir que Malek Boutih ou Harlem Désir. Mais à chaque fois, sans se laisser démonter, Fadela Amara et ses camarades ont fait face à ces intégristes qu'elles ont qualifiés de « fascistes verts » en étant soutenues par la salle.

### A Nantes

Une première réunion a eu lieu dans l'après-midi où Fadela Amara était invitée au Centre culturel de documentation pour présenter son livre. Plus de 150 personnes étaient présentes, dont des représentantes de la municipalité et de l'Association locale des femmes algériennes, qui lancent une campagne contre le Code de la famille, voté en 1984 en Algérie, et qu'elles appellent le « Code de l'infamie ». Une de ces femmes a ouvert le débat en rappelant combien ce code bafouait tous les droits des femmes, y compris celui de garder ses enfants en cas de divorce – que l'homme seul peut demander et obtenir. Ce fut un débat chaleureux et émouvant où une féministe des années soixante rappela tous les combats que les femmes ont dû mener en France pour obtenir plus d'indépendance face au mari, la pilule, le droit à l'avortement, tous droits aujourd'hui menacés.

La réunion du soir, dans une salle bondée avec 300 personnes, fut plus houleuse du fait de la présence d'islamistes. Mais il y eut de nombreuses interventions pour soutenir le combat de Ni putes ni soumises, et critiquer à la fois les religions, le manque de moyens sur le terrain pour l'école, les ravages du chômage et rappeler que la « république laïque » dont se réclame Fadela Amara est aussi celle qui refuse, entre autres, aux femmes sans papiers victimes de violences dans leur pays de rester en France.

Une camarade de Lutte Ouvrière, conseillère municipale à Nantes, est intervenue pour apporter son soutien et rappeler que leur lutte rejoint le combat plus général mené par tous les opprimés

et les exploités, hommes et femmes ensemble, pour changer cette société réactionnaire et barbare.

### A Toulouse

Deux cents personnes étaient présentes à la réunion qui se tenait dans une salle des fêtes proche du quartier du Mirail. Après une introduction de Fadela Amara, le débat a été monopolisé par des intégristes, de façon manifestement concertée et préparée, pour empêcher Fadela Amara de répondre. Mais celle-ci ne s'est pas démontée et leur a répondu qu'ils la trouveraient toujours en face d'eux pour combattre leur intolérance et leur volonté de soumettre les femmes et les filles.

Elle a reçu le soutien de nombreuses femmes dans la salle, dont des femmes d'origine maghrébine ou africaine qui ont déclaré qu'elles élevaient leurs garçons dans le respect des femmes, et que si les mères de ceux qui hurlaient avaient eu droit à la parole et avaient pu participer à des débats comme celui-là, on n'en serait pas là.

Une camarade de Lutte Ouvrière est intervenue pour apporter son soutien. Elle a rappelé qu'il avait aussi fallu se battre contre l'Église catholique pour arracher le droit à la contraception et à l'avortement. Elle a conclu son intervention en disant aux filles voilées que, elles qui réclamaient la liberté de porter le voile, devraient donc commencer par se battre pour la liberté de celles qui refusent de le porter.

**La marche de Ni putes ni soumises se terminera samedi 6 mars par une manifestation à Paris, qui partira à 14 heures de la Place de la République.**

## • Elections régionales

### Les émissions avec Arlette LAGUILLER

#### Jeudi 4 mars

Sur RTL, à 19 heures, elle participera au débat entre les têtes de listes d'Ile-de-France

#### Vendredi 5 mars

Sur RFI, à 8 h 15, elle sera l'invitée du matin, puis, sur I-Télé, elle sera celle de *I-Politique* à 9 h 30

#### Lundi 8 mars

Sur France Inter, à partir de 8 h 10, elle sera l'invitée de Stéphane Paoli

#### Jeudi 11 mars

Sur France 2 à 20 h 30 Arlette Laguiller participera à 100 minutes pour convaincre

#### Vendredi 12 mars

sur LCI à 8 h 15, Arlette Laguiller sera l'invitée d'Anita Hausser

#### Dimanche 14 mars

Arlette sera l'invitée de Karl Zéro sur Canal+ au cours du *Vrai journal* à 11 h 45.

#### Mardi 16 mars

Sur FR3-IDF, après Soir 3 elle participera au débat entre les têtes de liste d'Ile-de-France.

(Toutes ces programmations peuvent être modifiées indépendamment de notre volonté)

• Santé

# Les victimes des économies budgétaires

Ce ne sont pas des révolutionnaires qui le disent, mais le rapport parlementaire présenté mercredi 25 février à l'Assemblée nationale : la catastrophe sanitaire liée à la canicule a fait 15 000 morts, 14 947 exactement entre le 4 et le 18 août 2003 et les services du ministère de la Santé ont une large part de responsabilité dans cette hécatombe.

Les personnes qui ont succombé à la chaleur ne sont pas mortes simplement avec quelques mois d'avance, contrairement à ce que la propagande gouvernementale avait insollement, et indécentement, prétendu. Il y a eu indiscutablement une surmortalité en 2003 à cause des manquements des pouvoirs publics. On se rappelle l'intervention choquante du ministre de la Santé, Jean-Pierre

Mattei, qui, interrogé à la télévision le lundi 11 août, tout sourire dans son petit polo, s'était voulu rassurant. Il avait annoncé la mise en place... d'un numéro vert, alors que le week-end précédent, entre le 8 et le 12 août, 6 700 personnes étaient déjà mortes ! Depuis le 5 août, des médecins avaient signalé des cas inquiétants d'hyperthermie et les services d'urgence des hôpitaux commençaient à être submergés. Mais il fallut attendre le 13 août pour que le gouvernement déclenche le « Plan blanc » à l'échelle nationale.

Le rapport rappelle ces faits et montre que les pouvoirs publics ont bel et bien tardé à prendre les mesures qui s'imposaient.

Pour se disculper, le gouvernement a ensuite mené une campagne de culpabilisation générale, en prétendant que les victimes de la canicule étaient

imputables à l'absence de solidarité et de générosité, à l'égoïsme de la population ! Mais le rapport rappelle que 63 % des personnes âgées décédées en août 2003 résidaient dans des institutions où, a priori, elles auraient dû pouvoir compter sur du personnel pour les entourer. Ce n'est donc pas l'isolement des personnes âgées seules à leur domicile qui a tué, mais l'absence criminelle de moyens dans les maisons de retraite, dans les centres d'hébergement pour personnes âgées et aussi dans les hôpitaux publics où le nombre de décès entre le 1<sup>er</sup> et le 20 août a été multiplié par 1,5.

L'été 2003, comme chaque été depuis des années, les hôpitaux ont fermé des lits pendant les vacances, faute de personnel en nombre suffisant pour s'occuper des malades. Le rapport pointe ces responsabilités : les urgences sont qualifiées de



Le 14 août 2003, après la plupart des décès, Mattei se penche (enfin !), sur le sort des victimes de la canicule.

« parent pauvre ». Il souligne le « sous-effectif en personnel de soins ».

Mais sur quoi déboucheront ces constatations ? Le ministre de la Santé est toujours en place, le gouvernement aussi. Avec eux, les suppressions de postes dans les hôpitaux continuent et on continue à rogner sur le budget de santé. Cette politique, constante depuis des années, a été assumée par tous les gouvernements, de gauche comme de droite, qui ont tous contribué à l'aggravation des conditions de soins dans ce pays et ont, cha-

cun à leur façon, une part de responsabilité dans l'hécatombe de cet été. La seule conclusion qui découle de ce rapport, c'est qu'il faut des services de santé qui répondent aux besoins. Au gouvernement de dégager les moyens financiers indispensables pour embaucher le personnel nécessaire. Au lieu d'être englouti à fonds perdus dans des aides au patronat, l'argent de l'État doit aller aux services essentiels. Soigner la population en est un !

Dominique MATHIEU

• Le déficit public

# Encore un moyen d'enrichir les banques

L'État français s'endette de plus en plus. D'après les chiffres fournis par l'Insee, le déficit des finances publiques a atteint le niveau record de 4,1 % du Produit Intérieur Brut (le PIB) pour l'année 2003, contre 3,2 % l'année précédente. L'accumulation de ce déficit avec les déficits antérieurs fait que le montant total de la dette publique atteint désormais le chiffre de 985 milliards d'euros, soit 63 % du PIB (contre moins de 59 % en 2002). La charge de cette dette, c'est-à-dire le remboursement des emprunts et des intérêts, s'est montée en 2003 à 39 milliards d'euros.

Ces montants n'ont pas l'air d'affoler outre mesure Raffarin et le ministre de l'Économie et des Finances, Francis Mer. Et par comparaison, on ne peut que s'étonner des adjectifs – « abyssal », « intolérable » – donnés par les mêmes, quand ils parlent du prétendu trou de la Sécurité sociale qui, lui, concerne la santé et la retraite de toute la population, et qui ne se monterait qu'à 9,5 milliards d'euros, soit 0,6 % du PIB !

Eh oui, ces messieurs n'ont pas le même langage selon la destination des milliards : les

milliards destinés aux salariés, aux chômeurs, aux assurés sociaux, aux retraités, aux services publics sont toujours trop gros, tandis que les milliards distribués aux grosses sociétés, aux patrons et aux plus fortunés sont toujours disponibles, quitte à alourdir le déficit public.

À la fin de 2003, les ministres français, d'accord avec leurs collègues allemands, avaient décidé de s'asseoir ouvertement sur les fameux « critères de Maastricht ». Ceux-ci, signés et même initiés par les gouvernements français et allemand, exigeaient de chaque gouvernement de l'Union européenne qu'il limite son déficit public annuel à 3 % du PIB, et de ne jamais dépasser les 60 % du PIB pour le montant total de la dette. Comme on le voit, ces critères de Maastricht avaient surtout une portée... pour les autres.

Et rappelons au passage que les principaux profiteurs de ces emprunts d'État sont... les banques, toujours prêtes à prêter de l'argent à de tels clients, réputés insolubles.

B. G.

• Encore plus de milliardaires dans le monde

# Prendre l'argent où il se trouve

Comme chaque année, le magazine américain *Forbes* publie la liste des plus grosses fortunes mondiales. Il y aurait donc 587 milliardaires en dollars dans le monde entier, 64 de plus que l'an dernier. Dans le même temps, leur fortune totale a augmenté de 40 %, passant de 1 400 milliards début 2003 à 1 900 milliards de dollars ; elle n'était « que » de 500 milliards de dollars il y a quelques années.

Dans ce classement, Bill Gates (Microsoft) figure toujours en tête pour la dixième année consécutive avec 46,6 milliards de dollars. Parmi les dix premiers se trouvent le prince saoudien Al Whaleed et chacun des six membres d'une même famille américaine, les Walton, qui possèdent des supermarchés. En Europe, Berlusconi se place au 30<sup>e</sup> rang mondial avec 10 milliards de dollars – ce qui montre qu'être à la tête d'un gouvernement qui impose l'austérité aux Italiens ne veut pas dire se serrer soi-

même la ceinture.

Les milliardaires français continuent eux aussi à s'enrichir. Paris en compterait une dizaine. Dans le quart gagnant, aucune surprise, on retrouve les noms habituels. Liliane Bettencourt (L'Oréal) reste en tête des plus grosses fortunes françaises. Classée à la onzième place mondiale, elle en gagne une par rapport à l'an passé, sa fortune s'étant accrue de près de 25 %, passant à 18,8 milliards de dollars. Viennent ensuite Bernard Arnault (12,2 milliards de dollars), patron de l'industrie de luxe LVMH, suivi par l'avionneur Serge Dassault et sa famille (6,4 milliards) et enfin François Pinault (4,7 milliards) – le Pinault du Printemps-La Redoute-la FNAC, l'ami de Chirac pour qui l'État français va payer 585 millions de dollars, avec l'argent du contribuable, afin de lui éviter un procès dans les magouilles de l'affaire Executive Life. Leurs quatre fortunes, mises bout à bout, donnent la somme de 42,1 milliards de dollars, soit environ 33 milliards d'euros.

Chaque fois qu'il y a un soi-disant déficit à combler, les différents gouvernements, passés et présents, ont imposé des sacrifices aux travailleurs, au nom de la « solidarité nationale ». On a allongé la durée de cotisation nécessaire pour percevoir une retraite à taux plein, en même temps que le montant diminuait, dans le privé d'abord, le public ensuite ; pour aider les vieux, chaque travailleur devra donner une journée de travail gratuite par an ; on supprime des emplois dans les services publics, qui se dégradent. Mais jamais il n'est question de faire appel à la « solidarité » des plus aisés. Pourtant, par exemple, il suffirait que quatre individus versent entre un quart et un tiers de leur immense fortune pour combler le fameux « trou de la Sécu », de dix milliards d'euros, dont on nous rebat les oreilles. Et beaucoup moins que cela pour rétablir leurs allocations aux 180 000 chômeurs qui sont tombés dans l'ASS depuis le 1<sup>er</sup> janvier...

M. L.

• **Haiti**

# Après le départ d'Aristide

Au fil des heures, il se confirme qu'en Haïti Aristide a bien été poussé à la démission et à l'exil par un commando américain. Les dirigeants de Washington ont démenti être à l'origine de ce que l'ex-président haïtien appelle « un coup d'État diplomatique », mais ils n'en sont pas à un mensonge près.

L'administration Bush a choisi de se débarrasser d'Aristide, qu'elle n'a jamais porté dans son cœur, parce qu'il a cessé d'être utile du point de vue des intérêts américains. La crise politique amorcée depuis décembre dernier, transformée en crise militaire au début février, a montré qu'Aristide, en perdant son crédit auprès de la population, a perdu sa capacité de maintenir l'ordre.

Lors de sa première élection, en décembre 1990, Aristide fut porté par un vaste mouvement populaire qui lui valut d'être élu à la présidence avec plus de 67 % des voix. Cet élan fut brutalement stoppé quelques mois plus tard, en septembre 1991, par le coup d'État militaire du général Raoul Cédras. Alors que depuis son élection, Aristide n'avait cessé de célébrer « la réconciliation du peuple et de l'armée », Cédras et sa clique se chargèrent de démontrer le contraire en soumettant le pays à une sanglante répression.

Les dirigeants de l'impérialisme américain n'étaient pas fâchés de voir les militaires haïtiens faire un bain de sang dans les quartiers populaires de Port-au-Prince. Mais les militaires ne se sont pas contentés de mettre au pas les classes populaires d'Haïti. Ils ont soumis l'économie haïtienne exsangue à un tel pillage, ils ont tant élargi les rackets, la corruption, le trafic de drogue que cela en devenait gênant pour la bourgeoisie elle-même, y compris pour les patrons américains qui voulaient exploiter en paix des ouvriers haïtiens payés un dollar et demi par jour. L'administration Clinton finit par se convaincre qu'il valait encore mieux au pouvoir un Aristide, convenablement mis au pas et chapitré pendant son exil américain, qu'une dictature militaire déliquescence.

Aristide fut remis en selle, en 1994, après que le débarquement de 20 000 marines eut chassé Cédras du pouvoir. A l'époque, Aristide conservait un certain crédit auprès des masses pauvres mais il s'évertua à éteindre tous les espoirs qu'elles avaient mis en

lui, ne faisant absolument rien pour améliorer un tant soit peu le sort des classes populaires. Au contraire, alors que les barons du régime et Aristide lui-même s'enrichissaient, ce pays, déjà l'un des plus pauvres du monde, s'enfonça plus encore dans la misère et la famine. Parallèlement, Aristide s'appuya de plus en plus sur la police et des bandes armées à son service, les « chimères », pour quadriller les quartiers pauvres, terroriser et bâillonner la population.

Le fait que des chefs de l'actuelle rébellion comme Louis-Jodel Chamblain et Guy Philippe, pourtant connus pour être à l'origine d'une multitude d'assassinats et d'exactions du temps de Cédras, aient pu être accueillis en libérateurs à Port-au-Prince et dans plusieurs villes, montre à quel point le régime d'Aristide s'était coupé de la population. Certes, parmi la foule venue le acclamer, beaucoup, la majorité peut-être, venaient des beaux quartiers de Pétienville, qui n'ont jamais accepté Aristide. Mais il y avait également des gens issus des quartiers populaires, applaudissant les oppresseurs d'avant-hier pour les avoir débarrassés d'un régime devenu dictatorial et honni.

Ce ne sont pas les quelques milliers de soldats de l'ONU, venus rejoindre les troupes américaines, françaises et canadiennes déjà sur place, qui pourront stabiliser un pays livré aux bandes armées et à toutes sortes de trafiquants. Et ils pourront encore moins imposer la démocratie, contrairement aux affirmations de Chirac et des dirigeants américains. Ces troupes d'intervention seront là surtout pour protéger les ambassades, les banques, quelques bâtiments publics et les entreprises de la zone industrielle, qui travaillent pour les marchés occidentaux et exploitent les travailleurs haïtiens pour des salaires de misère, au profit de patrons américains, français, et accessoirement haïtiens. Ils laisseront les bandes armées de la rébellion militaire régler leurs comptes avec les quartiers pauvres d'où sont issues les « chimères », les bandes armées d'Aristide.

C'est pour participer au maintien de cet ordre-là – et pas pour soulager la misère de la population – que le gouvernement français, comme ses homologues américains, a envoyé des troupes.

Roger MEYNIER

• **Maroc**

# Un tremblement de terre aux conséquences aggravées par l'incurie gouvernementale

La région d'Al Hoceima, dans le Rif, à cinq cents kilomètres au nord-ouest de la capitale marocaine, Rabat, a été le centre d'un violent tremblement de terre dans la nuit du 23 au 24 février. Il y a près de 600 morts, des centaines de blessés, des dizaines de milliers de sans-abri, des dizaines de milliers d'autres habitants qui refusent de regagner leurs maisons de crainte des nouvelles répliques.

A cela s'ajoutent des dégâts matériels considérables : plus de 2 500 maisons détruites et des villages de montagne rayés

de la carte.

### La population victime du séisme...

Plusieurs jours après le tremblement de terre, la population de nombreux villages de montagne n'a toujours reçu aucune aide. Des milliers de familles couchent dehors sous la pluie et le froid glacial de la fin de l'hiver, tandis que les plus chanceuses s'entassent sous des tentes en plastique. Pour justifier la lenteur des secours, le gouvernement marocain évoque les conditions climatiques difficiles, le temps pour évaluer les besoins, l'encla-

vement de la région, etc.

Les maisons villageoises construites en pisé ont été détruites, tandis que beaucoup de nouvelles constructions se sont



Les tentes – en nombre insuffisant – sont fournies par le ministère de l'Intérieur, les policiers qui répriment les mécontents, aussi !

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 79 (Mars 2004)

**Haïti**

La loi des bandes armées  
L'agonie du régime d'Aristide

**Italie**

Les travailleurs des transports face aux lois anti-grève et aux bureaucrates syndicaux

**France**

L'assurance-maladie dans la ligne de mire du gouvernement  
La loi de 1905, fondement de la laïcité ou compromis vite remis en cause ?

**Tribune**

Code du Travail ou code du Capital

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



# ées mentale

écroulées comme des châteaux de cartes, n'ayant pas été construites selon les normes antisismiques en vigueur, révèle le journal marocain *l'Économiste*. Les promoteurs immobiliers ont contourné la loi, achetant le silence des autorités locales corrompues.

La région sinistrée est connue depuis longtemps comme étant une zone sismique, comme presque tout le pays d'ailleurs. Un tel événement pouvait donc être anticipé. En 1994, la région avait enregistré un séisme aux conséquences cependant moins dévastatrices.

## ... et de l'incurie gouvernementale,

Mais prévoir les infrastructures sanitaires comme les équipes de premier secours et d'intervention rapide, construire des bâtiments aux normes antisismiques, mettre en place des outils de prévention, a été le cadet des soucis du gouvernement marocain. Des manifestations de colère se sont multipliées dans les premiers jours dans la ville d'Al Hoceima et dans les villages alentours de Bni Abdallah, d'Adjr, de Bni Bouiech, ou d'Imzouren. Des jeunes ont pris d'assaut des camions de ravitail-

lement qui apportaient vivres et couvertures.

La presse française et marocaine aux ordres s'est surtout extasiée devant la « modernité » de Mohamed VI qui conduisait lui-même son 4X4 pour soi-disant aller « reconforter les populations sinistrées », évitant de s'attarder sur le report répété de ce voyage. Et l'aide qui arrivait au compte-gouttes a commencé à arriver de façon plus notable avec l'arrivée du roi !

Mais la population ne semble pas être totalement dupe. Comme l'exprimait tout haut un rescapé : tout cela « c'est de la publicité » pour le roi, « mais là dans la montagne, il y a des petits enfants, des femmes enceintes qui souffrent ».

L'État marocain n'a pas été capable de fournir des vivres, des couvertures, des tentes en temps et en heure aux sinistrés. Mais il a su en revanche trouver les moyens nécessaires pour organiser la caravane publicitaire du roi et évacuer les détenus de la prison d'Al Hoceima vers d'autres centres de détention du pays... de crainte que les répliques du tremblement de terre ne détruisent la prison de la ville !

René CYRILLE

## Misère et sous-développement

Aujourd'hui, la population de la région d'Al Hoceima, outre le tremblement de terre, subit également une pauvreté permanente. Pour cause de contestation du pouvoir royal par les populations berbères, le Rif a été une région délaissée par Hassan II, le père du roi actuel. Son successeur n'a rien changé au quotidien des populations qui vivent toujours dans des villages de montagne enclavés, non desservis par des routes goudronnées, sans eau courante, sans électricité, dans la misère et le sous-développement.

L'absence de routes est un frein à l'acheminement de l'aide humanitaire, prétend le gouvernement. Certes. Mais à qui la faute, si elles n'ont pas été construites ? A la monarchie chérifienne, protégée par la France et les États-Unis, et à sa clique de nantis qui détourne les sommes fabuleuses provenant de l'exploitation des phosphates, préférant

s'enrichir et construire des palais royaux luxueux plutôt que désenclaver les régions pauvres.

L'absence d'hôpitaux, de dispensaires, de personnel soignant pose un grave problème pour apporter les premiers soins aux blessés. Mais qui en est responsable, sinon la monarchie qui préfère entretenir une coûteuse armée d'occupation au Sahara occidental plutôt que de développer les infrastructures sanitaires indispensables. La corruption qui gangrène l'administration royale ne fait qu'aggraver les choses.

Quand il s'agit d'aider la population, la monarchie est aux abonnés absents. Mais quand il s'agit de la réprimer, elle se donne les moyens d'intervenir. L'armée et les forces de l'ordre sont omniprésentes pour maintenir l'ordre et empêcher toute contagion de la colère.

René CYRILLE

## • Israël/Palestine

# Le mur de Sharon ne peut que créer plus d'insécurité



Les autorités israéliennes envisagent... d'améliorer « l'aspect esthétique » du mur, et de le peindre !... sans préciser si c'est des deux côtés....

Ni Israël, ni les États-Unis, ni les pays de l'Union européenne ne se sont exprimés devant la Cour de justice, mais de toute façon, quelle que soit la tenue du rapport qui sera publié dans quelques mois, cela n'aura aucune influence sur la politique du gouvernement israélien.

Les autorités israéliennes justifient la construction de ce mur en invoquant la légitime défense devant les attentats palestiniens. Pourtant, en moins d'un mois, deux attentats-suicides dans des bus, les 29 janvier et 22 février, ont causé une vingtaine de morts et des dizaines de blessés.

Car c'est d'abord la situation désespérante dans laquelle les dirigeants israéliens ont placé l'ensemble de la population de Cisjordanie et de Gaza qui alimente depuis toujours la détermination des militants palestiniens, qu'ils appartiennent à la mouvance du Fatah de Yasser Arafat ou à celle des intégristes religieux du Hamas. Et ce n'est pas la construction d'un mur, composé par endroits de plaques de béton de huit mètres de haut et ailleurs de grillage ou de fil de fer barbelé, qui va diminuer la haine que les dirigeants israéliens engendrent par leur politique.

La « sécurité » que les dirigeants israéliens promettent à leur propre peuple n'est qu'un prétexte. Les Palestiniens appellent avec raison ce mur le « mur de l'apartheid ». Il est à l'image de la politique israélienne. Depuis 1967, les colons israéliens se sont emparés de 42 % des meilleures terres de Cisjordanie et de la bande de Gaza, en chassant les occupants palestiniens. En Cisjordanie, les implantations se sont faites notamment le long de la frontière occidentale pour rendre pratiquement impossible un retour aux frontières de 1967.

Elles sont également placées sur des emplacements stratégiques d'un point de vue militaire, dominant certaines villes comme Ramallah.

En une dizaine d'années, le nombre de colons en Cisjordanie est passé de 100 000 à 200 000, encouragés par les gouvernements israéliens successifs, qui ont offert des habitations à très bas prix dans les colonies. De cette façon, en plus de la mainmise sur les meilleures terres, 60 % de l'eau de Cisjordanie est réacheminée vers Israël, tandis que celle des Palestiniens des territoires occupés est rationnée. Avec ces colonies, avec la construction des routes qui y mènent, avec les multiples points de contrôle qu'elles installent, les autorités d'occupation s'ingénient à compliquer la vie quotidienne des Palestiniens, qui doivent contourner les implantations juives pour se rendre à leur travail, dans leurs champs, à l'école ou simplement pour faire une course.

Le mur, passant très au-delà de la « ligne verte » qui sépare Israël de la Cisjordanie, annexe de fait à Israël de nouveaux territoires palestiniens et est l'occasion de nouvelles exactions et complications pour les Palestiniens. Pour construire le mur, il faut arracher systématiquement des milliers d'arbres, détruire des centaines d'hectares de terres agricoles, confisquer des sources d'approvisionnement en eau.

Ce mur odieux qui tranche dans la vie quotidienne de centaines de milliers de Palestiniens ne peut qu'envenimer encore un peu plus leurs relations avec les Israéliens. Il ne rendra pas la vie de ceux-ci plus sûre. En revanche, il va pourrir aussi encore un peu plus la vie des

Israéliens, ne serait-ce qu'en faisant peser sur le budget d'Israël le coût d'une construction pharaonique. Ce sont 730 km de mur qu'il est prévu de construire. 180 km sont d'ores et déjà terminés à ce jour. La construction d'un kilomètre de mur coûte en moyenne trois millions de dollars, soit une dépense d'environ 2,2 milliards de dollars. Et cela vient s'ajouter aux maux qui frappent déjà la population israélienne.

La guerre permanente que mène depuis des dizaines d'années l'État israélien à ses voisins pèse déjà lourdement sur la société israélienne. Depuis 1995, le chômage est en progression constante. Il touche désormais 12 % de la population. Un Israélien sur cinq vit désormais en dessous du seuil de pauvreté. L'argent du mur serait bien mieux employé à sortir de la misère les quelque 1,2 million d'Israéliens qui en sont victimes. Mais la lutte contre la précarité n'est pas la priorité de l'État israélien, qui préfère engloutir des fonds dans des subventions aux colons, et dans ses dépenses militaires pour faire la guerre aux Palestiniens.

Les dirigeants israéliens poursuivent leur politique du « ôte-toi de là que je m'y mette », qui ne fait qu'entretenir la colère des Palestiniens et creuser un peu plus encore avec ceux-ci un fossé de haine. La seule véritable sécurité pour la population israélienne serait de reconnaître les droits des Palestiniens et d'établir, à la place des affrontements absurdes et sans fin, une coexistence fraternelle entre les deux peuples.

Jacques FONTENOY

• Les firmes agrochimiques font leur miel

# La santé ou les profits

Ayant fait une descente dans un bureau du ministère de l'Agriculture, des militants de la Confédération paysanne y ont découvert des documents éclairants sur la décision que vient de prendre le ministre. Ce dernier a suspendu l'autorisation de commercialiser certains insecticides, tel le Regent, des produits phytosanitaires « systémiques » (qui traitent de la graine à la plante adulte). Mais en même temps, le ministre a accepté leur utilisation lors des semis de printemps.

On suspecte pourtant la molécule (le fipronil) contenue dans ces pesticides d'avoir causé une hécatombe parmi les abeilles.

les journaux une *Lettre ouverte des industriels de la protection des plantes* qui les présente plus blancs que verts. Cette « industrie, y lit-on, est très réglementée (...). Chaque produit, avant d'obtenir son homologation, fait l'objet d'une dizaine d'années d'études – profil toxicologique et écotoxicologique – et nécessite un investissement global de 200 millions d'euros (et) doit répondre à des critères très stricts ». Ce serait la moindre des choses. Sauf que, et les industriels de l'agrochimie le passent sous silence, ce sont eux, et eux seuls, qui font ces études. Vu les sommes en jeu, quelle confiance leur accorder ? D'autant que les services publics censés vérifier leurs dires n'en ont pas les moyens. Les laboratoires publics en toxicologie ont disparu, victimes des restrictions budgétaires imposées à la recherche. Quant à la Direction générale de l'alimentation, avec trois fonctionnaires pour 20 000 demandes par an d'autorisation de mise sur le marché, elle ne fait pas le poids.

En 1995, le Regent avait obtenu une APV (autorisation provisoire de vente), renouvelable une fois. Des experts estiment que la dangerosité du produit est telle qu'il lui aurait fallu une AMM (autorisation de mise sur le marché). Sa commercialisation serait donc illégale. Or, non seulement le ministère a renouvelé son APV, mais il l'a encore prolongée.

Normal, déclare BASF, de nombreux pays l'utilisent sans problème. Sauf que c'est un

mensonge. En 2003, les organisations d'apiculteurs espagnols, allemands, belges, français, italiens et suisses ont exigé l'interdiction « sans délai (des) produits phytosanitaires (comportant) de l'imidaclopride (le Gaucho) et du fipronil (le Regent) ». Aux USA, l'État de Floride déconseille d'utiliser le fipronil à proximité de ruches ; en Louisiane, on relève une surmortalité des crustacés près de rizières traitées au fipronil ; dans l'État de New York, les pulvérisateurs anti-puces à base de fipronil sont bannis : trop dangereux pour les chats et les chiens. Et les êtres humains ?

Si les scientifiques ne s'accordent pas tous, des études réalisées notamment en milieu hospitalier universitaire font état, outre de troubles divers, de



Des apiculteurs montrent des produits insecticides contenant du fipronil.

les depuis des années. D'ailleurs un tribunal, saisi par des apiculteurs, vient de mettre en examen les firmes BASF et Bayer qui élaborent ces produits.

Un document trouvé au ministère recense 182 cas d'intoxication liés au fipronil. Un autre évalue à 300 millions d'euros ce que coûterait au gouvernement l'interdiction de ces produits, bien plus que d'éventuelles poursuites pour avoir laissé écouler les stocks de semences enrobées de fipronil. Il est vrai que BASF, qui produit le Regent, est le n° 1 mondial du secteur et que Bayer, qui commercialise le Gaucho, autre pesticide mis en cause, est aussi un géant de la chimie. Et ces grands groupes ont les moyens de se faire entendre. Ils viennent de publier par pages entières dans

les risques quatre fois plus élevés d'engendrer des enfants atteints de graves malformations pour les parents au contact de tels produits. Dans ces conditions, lundi 1<sup>er</sup> mars, il n'était guère rassurant d'entendre le porte-parole de BASF affirmer sur France2 que, pour les agriculteurs, les risques seraient moindres que pour les ouvriers de son usine du Nord qui produisent le Regent !

Bien sûr, après les affaires de la « vache folle » et du sang contaminé, les autorités se passeraient d'un nouveau scandale. Mais, entre leur désir « d'éviter les problèmes » et celui de ne nuire en aucun cas aux intérêts des capitalistes qu'ils servent, c'est ce dernier qui l'emporte.

Pierre LAFFITTE

• Cellules de reclassement

# Baratin patronal

Selon une étude du ministère du Travail, les cellules de reclassement mises en place dans le cadre des plans dits « sociaux » n'ont pu retrouver du travail qu'à 53,3 % des chômeurs en 2002, chiffre en baisse de 7 points par rapport à 2001. Et les bilans 2003 et 2004 devraient être pire.

Les actions de reclassement ne sont obligatoires que dans des entreprises qui emploient plus de 50 salariés et lorsque plus de dix salariés sont licenciés en même temps. Dans toutes les autres, c'est-à-dire dans 80 % des cas, les licenciements sont plus brutaux encore et les conséquences catastrophiques plus immédiates.

Ce chiffre de 53,3 % de salariés « reclassés » ne rend cependant pas compte de la réalité bien plus noire que doivent affronter ceux qui se retrouvent licenciés. Les travailleurs qui retrouvent un emploi, doivent accepter un travail souvent précaire, ou à temps partiel, parfois situé très loin du domicile, et avec des conditions de travail plus dures. Ainsi toujours en 2002, ce ne sont que 29 % des 13 000 salariés pris en charge par ces cellules de reclassement qui ont retrouvé un emploi à temps complet et en CDI. Sur les 530 suppressions d'emplois à Daewoo, seuls 66 salariés ont retrouvé un emploi stable. Cinquante-quatre sont en CDD ou en intérim. Bata a licencié 530

personnes la même année et seules quelques dizaines d'entre elles ont été « reclassées ». En février 2004, sur les 810 travailleurs licenciés à Metaleurop, 113 avaient retrouvé un CDI (contrat à durée indéterminée) et 24 un CDD (contrat à durée déterminée). Sur les 541 personnes licenciées à l'usine Levi Strauss de La Bassée, près de Lens, deux ans et demi plus tard seules 161 avaient un emploi, mais en comptant les emplois à durée déterminée, à temps partiel ou en intérim. Et l'on pourrait multiplier encore les exemples.

De plus, lorsque les salariés retrouvent un emploi, même « stable », ils subissent souvent une perte de salaire importante, « de l'ordre de 20 à 40 % », selon Eric Baudouin, le directeur général de BPI, un des « grands » cabinets qui mettent en place ces reclassements, en charge notamment d'Air Lib et de Daewoo.

Les propositions de « reclassement » servent surtout à tenter d'amadouer les travailleurs licenciés en leur donnant l'illusion qu'ils retrouveront peut-être un travail, un cinéma patronal qui trompe de moins en moins les travailleurs.

Aline RETESSE.

# Les vrais bénéficiaires du reclassement

Les cellules de reclassement sont mises en place par des sociétés privées, des « cabinets de conseil », qui se font payer très cher leurs services. Ils peuvent demander 3 000 euros, soit 19 650 F, par salarié, et 18 mois de recherche pour obtenir de soi-disant « résultats ». Trois mille euros par salarié pour un ou deux entretiens avec lui, pour une aide dans la rédaction d'un CV et pour, au final, ne faire aucune proposition d'emploi sérieuse, c'est tout de même très bien payé.

Trois groupes privés se partagent le marché juteux du reclassement. Sodie, créé en 1983 par le groupe Usinor pour réindustrialiser les sites sidérurgiques en crise avec le « succès » que l'on sait, a fait un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros en 2003. Sodie est intervenu dans les reclassements à Cellatex Flextronics, Péchiney ou aux Ateliers et Chantiers du Havre. Altédia,

fondée par Raymond Soubie, qui fut conseiller social du Premier ministre Raymond Barre, puis conseiller du gouvernement de Raffarin sur la réforme des retraites, autre société « spécialisée » dans les reclassements, est cotée en Bourse depuis juin 2000 et a dégagé un chiffre d'affaires de 80,5 millions d'euros en 2003. Cette société est intervenue après les fermetures et restructurations d'Alstom, Bata, Epeda, Marks et Spencer ou Philips. Enfin, BPI affiche de son côté 90 millions d'euros de chiffre d'affaires et s'est illustré à Air Lib ou à Daewoo.

Ce dispositif de reclassement, s'il est bien loin de constituer une garantie pour les travailleurs licenciés, est une opération très fructueuse pour les sociétés qui en ont fait une « spécialité ».

A. R.

## • Subventions du Conseil régional de Lorraine aux entreprises

# Aides aux gros actionnaires, mais pas à l'emploi

Au Conseil régional de Lorraine, tous les groupes politiques approuvent les aides aux entreprises, de l'extrême droite à la droite en passant par la gauche, PS et PC compris. Pendant ses six ans de mandat, notre camarade Christiane Nimsgern, élue Lutte Ouvrière à la Région, a été la plupart du temps la seule à dénoncer ces aides qui vident les finances publiques au profit du patronat.

L'usine Michelin de Golbey (Vosges) a obtenu en octobre 2002 une aide de 54 000 euros censée permettre la construction d'un bâtiment... déjà en service ! Le Conseil régional expliquait, sans rire, que sans cette aide, Michelin risquait de partir ailleurs. En fait, la construction du bâtiment a permis d'augmenter la productivité... tout en diminuant les effectifs. Au moment où cette aide était accordée, Michelin annonçait une hausse de 279 % de son bénéfice. Cela n'a pas empêché l'ensemble des élus, sauf notre camarade, d'approuver comme un seul homme cette subvention : ils ont tenu à apporter leur contribution aux profits de la famille Michelin.

### Renault-Sovab : le scandale des aides

Autre géant industriel à bénéficier des fonds publics, le groupe Renault. L'usine Renault-Sovab de Batilly (Meurthe-et-Moselle) a obtenu en mai 2002 une subvention de 600 000 euros pour la construction et l'extension de bâtiments, les travaux étant, là aussi, achevés depuis longtemps.

Dans le contrat signé avec la Région, Renault s'engageait noir sur blanc à créer 900 emplois. Or, de septembre 2001 à septembre 2003, la Sovab a, bien au contraire, supprimé 228 emplois en CDI. Et pour 2004,



Sovab-Renault annonce clairement la couleur !

elle annonce la suppression de plusieurs centaines d'emplois intérimaires avec la suppression de l'équipe de nuit.

Interpellé sur l'aide à la Sovab, le président du Conseil régional, Longuet, a répondu : « Nous considérons que notre devoir est d'accompagner la compétitivité du site... ». Voilà un aveu. La compétitivité est la petite feuille de vigne qui cache les gros bénéfices que réalise Renault. Pas question en tout cas pour Longuet de demander à Renault de respecter ses engagements.

### Mercedes-Smart : la droite aide les riches, grâce au soutien du FN

Restons dans l'automobile : Daimler-Chrysler a bénéficié des largesses de la région Lorraine par le biais d'une filiale de Mercedes qui fabrique la Smart.

Au moment de la construction de l'usine – largement subventionnée par les fonds publics avec 92 millions d'euros d'aides –, un centre de communication avait également été bâti. La Smart l'utilisant peu, elle a souhaité le revendre à la communauté de communes du secteur. Pour fixer le prix de la vente, les Domaines ont fait une évaluation du bien : 2 millions

d'euros. Les pouvoirs publics l'ont acheté... près de 5 millions !

Aux sinistrés des zones minières dont les maisons s'effondrent et qui demandent à

Selon une étude, les entreprises bénéficient de près de 1 200 formes d'aides ou d'exonérations différentes ! Rien que les aides directes représentent, à l'échelle du pays, la somme colossale de

être indemnisés, les pouvoirs publics disent qu'il faut se contenter de l'évaluation des Domaines. Ils ne parlent pas comme cela au trust Mercedes qui n'en a jamais assez.

Au Conseil régional, la droite a voté, en novembre 2002 une subvention de 1,1 million d'euros pour ce rachat. Pour une fois, les élus de gauche ont suivi notre camarade dans sa dénonciation de l'aide à Mercedes et ont voté contre. Mais celle-ci a pu passer grâce à l'abstention bienveillante de l'extrême droite, une abstention qui en dit long sur la prétendue opposition de l'extrême droite aux multinationales. Elle ne rêve, elle aussi, que de servir la soupe aux patrons.

### La Région finance la formation... des bénéficiaires

L'un des gros postes de dépenses du Conseil régional est la formation professionnelle qui est souvent un moyen supplémentaire d'aider le patronat. Ainsi, en mars 2002, deux centres Leclerc en Moselle ont reçu à ce titre des petites fortunes : 120 265 euros pour l'un et 146 135 euros pour l'autre.

Alors qu'Alstom supprime des milliers d'emplois en France, l'usine de Champigneulle de ce groupe a reçu 209 183 euros d'aides de la région Lorraine pour la formation de son personnel... après avoir touché 1,3 million de la Région pour déménager son usine de Nancy à Champigneulle.

15,8 milliards d'euros par an, soit l'équivalent de près de 700 000 emplois payés 1 200 euros par mois, charges comprises. Les supprimer permettrait de créer bien des emplois utiles.

### Daewoo : prends les aides et tire-toi

Au total, 68 millions d'euros d'aides d'argent public ont été englouties dans l'affaire Daewoo. Des millions qui ne sont pas perdus pour tout le monde car l'argent ne s'évapore pas comme l'eau qu'on laisse bouillir dans la casserole.

Le fondateur de Daewoo, ami personnel de Longuet et de Chirac, a fui la Corée lors de la faillite du groupe. Mais il n'est pas à la rue : il vivrait, selon la presse, dans une villa pour milliardaire sur la Côte d'Azur. En toute impunité, malgré les poursuites pour faillite frauduleuse dont il fait l'objet : d'une part, il a des papiers français, obtenus grâce à ses relations ; d'autre part, il n'existe pas de

convention d'extradition entre la France et la Corée...

Quant aux ouvriers, plus d'un millier ont perdu leur travail. Et sur les 530 ouvriers licenciés de l'usine Daewoo de Mont-Saint-Martin, un an après, 60 seulement ont retrouvé un emploi stable en CDI.

### General Trailers : des aides... et le dépôt de bilan

En avril 2003, General Trailers à Lunéville a obtenu 80 000 euros pour aider à la construction d'un bâtiment... déjà quasiment achevé. C'est décidément une manie en Lorraine.

Notre camarade était intervenue en séance pour le dénoncer et aussi parce que cette entreprise, loin de créer des emplois, comme l'annonçait mensongèrement le rapport, en supprimait.

Mensonges, avait répondu la droite qui prétendait que l'actionnaire principal de General Trailers avait décidé d'investir 6 millions sur le site et qu'une centaine d'emplois seraient ainsi créés.

Or, quelques mois plus tard, 150 emplois étaient supprimés par le biais des préretraites amiante, puis, en novembre, c'était le dépôt de bilan et l'attente d'un éventuel repreneur avec, dans tous les cas, des suppressions d'emplois par dizaines. Là encore, notre camarade s'est retrouvée seule à dénoncer cette aide et à voter contre.

Voilà les « entreprises », le terme « capitalistes » conviendrait mieux, que Longuet, président du Conseil régional de Lorraine, aide séance après séance... avec la bénédiction de tous les groupes politiques. Et tout cela bien sûr au nom de la création d'emplois.

## ThyssenKrupp sera-t-il le prochain Daewoo ?

Un autre groupe mondial bénéficie des largesses de la Région : ThyssenKrupp, issu de la fusion des deux groupes sidérurgiques allemands qui se sont diversifiés dans l'équipement automobile. ThyssenKrupp est installé depuis plusieurs années en Moselle et vient de reprendre l'usine Daewoo de Fameck qui a fermé ses portes en 2003. Il pro-

met de créer 350 emplois d'ici fin 2004 pour fabriquer des colonnes de direction pour l'automobile.

ThyssenKrupp a reçu de coquettes sommes pour cela : 950 000 euros destinés à l'acquisition de matériel de production, 200 000 euros pour l'extension des bâtiments et 286 421 euros pour son plan de

formation interne ont été apportés à ThyssenKrupp par la Région. Sans parler des autres aides : le Conseil général de Moselle vient de lui accorder 600 000 euros pour développer ses activités.

Les pouvoirs publics devraient pourtant se méfier : le titre ThyssenKrupp, selon le journal *Les Echos* du 24

février 2003, est considéré par les agences financières comme une « obligation pourrie » en raison d'un endettement extrêmement important, estimé à 4,7 milliards d'euros minimum.

Par ailleurs, l'évolution des techniques automobiles prévoit la fin prochaine de la transmission par colonne de direction : elle serait rem-

placée, d'ici quelques années, par une transmission électronique, comme dans les avions... Mais quelques années, c'est quand même le temps d'empocher les aides publiques. Quand notre camarade l'a dénoncé au Conseil régional, la droite a dit qu'il n'y avait aucun problème... Comme pour Daewoo ?

## • Moulinex

# Ce serait justice de faire payer les actionnaires de SEB

La reprise par SEB d'une partie de l'activité de Moulinex, prévue en octobre 2001 par un tribunal de commerce et confirmée onze mois plus tard par une décision du ministère des Finances, vient d'être contestée par le Conseil d'État. Celui-ci invoque l'intérêt des consommateurs, qui risquent de faire les frais de la situation hégémonique qu'occupe désormais SEB dans le petit électroménager. En réalité, derrière l'intérêt des consommateurs, il y a les intérêts de concurrents parmi lesquels Philips, à l'origine d'une plainte devant les tribunaux, car ils se sont vus écartés de la source de profit que pouvait représenter la reprise de certaines usines Moulinex.

Le Conseil d'État demande au ministre des Finances de mieux justifier sa décision, sans toutefois remettre en cause le cadeau royal que Moulinex représente pour les actionnaires de SEB. Or le scandale est là, car SEB a été autorisée à reprendre ce qui l'intéressait dans Moulinex, en

laissant en plan plus de 3 000 salariés sur 5 600, à Alençon dans l'Orne, dans trois usines du Calvados et au siège de la Défense à Paris.

Le 21 novembre 2001, Élisabeth Guigou, qui était alors ministre de l'Emploi, avait demandé aux travailleurs de Moulinex de cesser l'occupation des locaux, assurant que l'accord conclu permettrait « aux salariés de quitter l'entreprise dans la dignité et d'être assurés d'une perspective de reclassement ». Seulement, depuis lors, nombre de salariés sont restés sur le carreau. Quand la « cellule de reclassement » a fermé à la fin de juillet dernier, 891 personnes étaient toujours sans rien. Un millier avaient certes pu partir en préretraite, mais sans que SEB ait à payer quoi que ce soit. Quant à ceux qui ont retrouvé un emploi ou une formation, il ne s'agit pour certains que d'emplois précaires ou avec un salaire encore inférieur à celui qu'ils touchaient avant leur licenciement.

Or, en considérant les comptes de SEB, qui se vante d'une progression de 11,6 % de sa marge d'exploitation au premier semestre 2003, on constate qu'une autre politique serait possible que celle qui consiste à laisser dans la précarité ou le dénuement une partie de celles et ceux qui ont trimé toute leur vie. Comme le signalait il y a quelques mois un journal financier, SEB « recueille les fruits du redressement de Moulinex ». Le fait que la reprise de Moulinex soit contestée par des concurrents de SEB atteste qu'il s'agit bel et bien d'un magot.

Ce serait justice que les anciens actionnaires de Moulinex qui se sont enrichis personnellement en mettant l'entreprise en faillite, comme les nouveaux de SEB, soient avant tout obligés de payer de quoi vivre décemment aux anciens travailleurs de Moulinex.

Jean SANDAY

## • Euromoteur (Caen)

# Le scandale Moulinex continue

Jeudi 26 février, avant de tenir meeting à Caen, Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ont rendu visite aux travailleurs de l'usine Euromoteur de Carpiquet, en banlieue de Caen. Le groupe Euromoteur fabrique des moteurs électriques pour les petits appareils électroménagers comme les mixers. D'abord usines Moulinex, les deux usines du groupe ont été transformées en filiale de Moulinex, sous le nom de CGME. À la liquidation de Moulinex, la filiale a été reprise par des cadres et est devenue Euromoteur.

À l'époque, les autorités avaient choisi le plan SEB de liquidation, qui détruisait 3 700 emplois et plusieurs centres de

production, et donnait le reste des unités de production ainsi que le stock à SEB. Résultat : entre les six premiers mois de 2002 et ceux de 2003, les bénéfices de SEB ont été multipliés par sept.

SEB avait fait la promesse d'assurer l'activité d'Euromoteur pendant deux ans, en achetant au moins dix millions de moteurs chaque année, ce qui avait servi d'argument aux pouvoirs publics pour soutenir le plan SEB. Or, dès 2004, SEB a baissé la commande à cinq millions de moteurs en prétextant une baisse de ses ventes. SEB étant pratiquement le seul client d'Euromoteur, c'est la menace de faillite. Ce qui arrive aujourd'hui à Euro-

moteur a furieusement l'air d'avoir été prévu depuis des années par SEB, tout comme la liquidation de Moulinex, dont le PDG Puy était devenu numéro deux chez SEB.

Les travailleurs sont bien sûr très inquiets et quand Arlette Laguiller et Olivier Besancenot sont venus les rencontrer au changement d'équipe, beaucoup étaient contents de saisir cette occasion pour dire leur révolte face à cette situation. D'autant que beaucoup ont travaillé dans d'autres sites Moulinex, et ont connu les fermetures successives des usines, et la marche vers la liquidation.

## • SKF Thomery (Seine-et-Marne)

# Des emplois supprimés pour les profits



Annoncée en novembre 2003, la fermeture de l'usine SKF de Thomery, en Seine-et-Marne ajoute 206 suppressions d'emplois aux milliers d'autres dans le département ces dernières années.

La CGT de Seine-et-Marne organisait un débat-conférence de presse autour de l'exemple de SKF, jeudi 26 février, regroupant 300 personnes : travailleurs de l'usine de Thomery, syndicalistes d'autres entreprises du département et quelques élus.

Les militants de SKF-Thomery ont rappelé que leur direction, comme tous les patrons licenciés, prétend supprimer ce site qu'elle ne juge pas assez rentable à son goût au nom de la sauvegarde de l'entreprise.

En réalité, SKF a largement de quoi maintenir ces emplois : c'est un trust suédois prospère, le deuxième producteur mondial de roulements à bille. SKF-France a dégagé à elle seule 41 millions d'euros de bénéfices l'année écoulée.

La fermeture du site de Thomery vise à lui en rapporter encore de plus gros.

Sans parvenir à empêcher la fermeture, trois mois de mobilisation des travailleurs de Thomery contre leur direction et les responsables politiques locaux ont été nécessaires pour obtenir un plan social plus favorable aux salariés et des garanties de reclassement, dont il n'était même pas question en novembre.

Au cours du débat, des travailleurs d'autres entreprises du département exprimaient la

même inquiétude : partout, les patrons, quand ils n'ont pas déjà décidé la fermeture d'un site, recourent au même chantage, prétendent que la main-d'œuvre est trop chère, qu'il va falloir supprimer des emplois, ou accepter des baisses de salaires, sinon... on fermera l'usine !

Le représentant du Parti Communiste, candidat aux élections régionales, a appelé à sanctionner le gouvernement actuel aux prochaines élections et a proposé une loi contre les délocalisations à l'étranger qui empêcherait, d'après lui, les licenciements !

Les responsables régionaux de la CGT, quant à eux, proposaient des « projets industriels » pour « revitaliser » les sites que le patronat ferme aujourd'hui sans ménagement.

Notre camarade Daniel Lioubowny, conseiller régional d'Ile-de-France, a exprimé quant à lui notre solidarité aux travailleurs de SKF, et a dénoncé les dirigeants de grands groupes comme SKF, qui se comportent comme les pires des patrons-voyous dont parle aujourd'hui la presse ; il a ajouté que les élections prochaines nous permettront de sanctionner la politique du gouvernement de droite, mais seront aussi l'occasion d'exiger l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits.

Pour mettre un coup d'arrêt à la rapacité du patronat, il faudra une lutte d'ensemble de tous les travailleurs, autour de ces objectifs.

## • Café Fichaux La Madeleine – Lille

# 42 emplois menacés

C'est encore 42 emplois qui risquent d'être supprimés fin mars chez Fichaux à La Madeleine, une usine qui compte 164 personnes, qui torréfie et conditionne du café sous les marques Grand-mère, Carte Noire ou pour Intermarché. Café Fichaux travaille pour le géant de l'agro-alimentaire KJS (Kraft-Général Food Jacob Suchard) lui-même filiale de

Phillip Morris, qui réalise 32 % de son chiffre d'affaires dans le secteur du café dans le monde.

C'est le désengagement de ce groupe qui pousserait la direction de l'entreprise à licencier. Mais le patron ne veut pas s'arrêter là. Il veut aussi modifier les emplois de ceux qui resteraient de telle sorte que la charge de travail serait accrue. Par exemple, les

machinistes devraient s'occuper de deux machines au lieu d'une, et la direction prévoit une refonte des coefficients, à la baisse bien sûr. KJS veut plus de rentabilité de son sous-traitant et la direction de Fichaux s'exécute.

Les salariés de l'entreprise accusent le coup. Les trois équipes (matin, après-midi, nuit) débrayent une heure par

jour et la production sort au ralenti. Des distributions de tracts ont lieu devant l'entrée de l'usine et sur les marchés. Les salariés sont en colère, et cela se comprend.

Les syndicats réclament une prime de licenciement de 50 000 euros. Cela ne serait pas de trop dans un contexte où les patrons licencient à tour de bras, tout cela pour faire

encore plus de profits dans le seul intérêt de gros actionnaires. Si le patron de Fichaux n'a aucun scrupule à jeter à la rue les travailleurs qui ont fait sa fortune depuis des dizaines d'années (les plus anciens ont près de 30 ans d'ancienneté), le personnel, lui, n'a pas l'intention d'être mis dehors sans rien. Fichaux a de l'argent, il doit payer.

## • Conserves D'Aucy

# Les travailleurs ne veulent pas être mangés tout crus

Les salariés du géant de la conserve D'Aucy, au Plessis-Belleville dans l'Oise, ont fait grève à nouveau lundi 1<sup>er</sup> mars pour contester le plan de fermeture de leur usine. Ils ont reçu l'appui de délégations d'autres usines du groupe venues les soutenir, depuis la Bourgogne pour Val-D'Aucy, d'Orléans, du Nord, celles venant des usines de Bretagne étant bloquées par les intempéries.

Le groupe qui possède la marque D'Aucy, Cecab, est un des grands de l'agro-alimentaire, 23<sup>e</sup> de l'ensemble des industries agro-alimentaires, devant Bonduelle, dans le trio de tête en ce qui concerne les légumes. Le groupe possède une myriade d'usines dans toute la France, regroupe plus de 6 000 salariés et fait de très confortables bénéfices. Il n'empêche qu'il a décidé brutalement, sans même respecter le minimum des règles légales, la fermeture de son usine du Plessis-Belleville. Cela laisserait 135 salariés permanents sur le carreau, 200 saisonniers qui y travaillent près de huit mois par an et 77 agriculteurs. Ces derniers n'ont pas été mieux traités que les salariés, puisque sans préavis ils ont constaté que le 31 décembre le groupe leur coupait leur contrat pour 2004.

### Une fermeture vite fait-bien fait

Le prétexte invoqué est sur-réaliste : devant les besoins de production en augmentation, il faudrait investir trop d'argent pour permettre à l'usine de produire plus aux normes actuelles. En conséquence... les patrons avaient prévu la fermeture de l'usine pour début mars 2004. Et cela bien que celle-ci ait vu ses résultats nets augmenter de 50 % en un an. Les actionnaires comptaient régler cette affaire en un tour de main. Ils défendaient la fiction que l'usine était une petite société indépendante, et ils comptaient s'appuyer sur le délégué syndical du seul syndicat, la CFDT.

Mais le début d'examen des comptes faisait apparaître que le licenciement du personnel ne reposait que sur la volonté des actionnaires, pour une bonne part des gros cultivateurs bretons. Tout cela afin de multiplier les bénéfices en faisant faire le travail de deux usines en une seule. Même la directrice

départementale du Travail de l'agriculture déclarait que l'usine faisait bien partie du groupe Cecab.

### Les salariés mettent en échec le scénario de leurs patrons

C'est alors que le délégué syndical et trésorier du Comité d'entreprise, qui avait jusque-là tous les pouvoirs syndicaux, circonvenu par la direction, s'est empressé de faire passer sans examen les différentes étapes de

réunions d'information régulières sont tenues avec l'ensemble du personnel, tous les projets en cours de la direction ont été rendus publics, en partie par les ouvriers eux-mêmes qui avaient pu se les procurer. Du coup le CE, avec l'aide du cabinet d'expertise Syndex, a assigné la direction au tribunal pour demander l'annulation de toute la procédure. Le jugement doit avoir lieu le 9 mars au tribunal de grande instance de Senlis.



la procédure au pas de course. Quand un vent de fronde s'est levé chez les salariés, il a signé sur ordre de la direction un accord accélérant la fermeture. C'est alors qu'il y eut un arrêt de travail spontané des ouvrières, contre l'accord et les délégués qui le soutenaient. A l'initiative des travailleurs de l'entretien, la grève se généralisa et s'installa, exigeant l'annulation de l'accord, l'implication du groupe D'Aucy-Cecab, aucun salarié à l'ANPE, 55 000 euros d'indemnités et des garanties diverses. Une pétition signée par 90 salariés exigeait la démission du délégué syndical. Par ailleurs, ils appelaient les travailleurs à contrôler directement leurs affaires et leur lutte. Les travailleurs élirent un comité de lutte de 11 membres.

Cette révolte des salariés a entraîné le limogeage par la CFDT du délégué syndical, que le personnel a finalement contraint à quitter l'usine pour au moins quelques semaines. L'accord contesté a été annulé par les instances CFDT. Des

### Pour la défense des droits à la vie des salariés

Certes, rien n'est encore gagné pour les salariés de D'Aucy, mais ils ont pu déjouer les pièges qui leur étaient tendus, et ils ont pu briser l'isolement sur lequel comptaient ces grands patrons, qui bénéficiaient de la bienveillance des pouvoirs publics. Les préfets de l'Oise et de la région ont en effet gardé un silence assourdissant jusqu'à ce jour sur toute cette affaire. Dans toutes les usines du groupe, le refus des licenciements va être posé par les délégués de tous les syndicats.

Au moment où D'Aucy dépense des millions pour afficher sur tous les murs du pays la fraîcheur de ses légumes, les travailleurs se sentent plus que jamais en droit de rappeler que s'il y a des légumes en boîte en moins de 4 heures, c'est eux qui les y mettent et qu'ils n'entendent pas « être virés comme des chiens », comme ils l'ont dénoncé, par leurs patrons.

## • STMicroelectronics

# Le scandale de la fermeture 2 000 manifestants dans les rues de Rennes

Samedi 28 février, nous étions 2 000 à manifester dans les rues de Rennes à l'appel des salariés en lutte de STMicroelectronics et des syndicats CGT et CFDT de l'entreprise. Des salariés de Thomson s'étaient joints à cet appel pour dénoncer le projet de vente à la sous-traitance des usines de fabrication de cartes électroniques de Rennes et de Brest (300 personnes en tout), ce qui pourrait bien préfigurer une fermeture pure et simple.

Les salariés de ces deux entreprises constituaient une bonne moitié du cortège. La manifestation a donc largement renoué avec le succès de celles organisées à l'automne par les salariés de ces deux entreprises.

Des travailleurs de nombreuses entreprises de Rennes ont tenu à manifester avec ceux-ci. Sur le parcours de la manifestation, qui cette fois a quitté le centre-ville pour se rendre jusque devant l'usine en traversant des quartiers populaires, de nombreuses personnes aux fenêtres des immeubles tenaient à affirmer leur sympathie à l'égard des manifestants et montrer qu'elles étaient choquées par la décision du groupe STM de fermer l'usine de Rennes.

STMicroelectronics est un groupe florissant qui annonce des bénéfices en hausse et qui prévoit la saturation de ses capacités de production l'an prochain. Il a bénéficié de nombreuses aides publiques, dont des aides pour la rénovation de son usine de Rennes, il y a trois ans. Et il maintient sans vergogne sa décision de fermer l'usine mi-avril sans se cacher qu'il s'agit bien d'augmenter les profits.

Cette décision apparaît donc de plus en plus scandaleuse aux yeux de la population rennaise, et le patronat et les pouvoirs

publics locaux le savent bien. D'ailleurs, le quotidien local *Ouest-France* a cru nécessaire de publier à sa une, deux jours avant la manifestation, un titre rassurant sur 150 emplois qu'un sous-traitant de PSA offrirait en reclassement aux salariés de STM, emplois qui ne sont que conditionnels pour le moment.



Comme quoi le patronat et en particulier les patrons de PSA tiennent à rassurer la population sur les prétendus efforts qu'ils font pour favoriser l'emploi. Au fond cela montre qu'ils redoutent la contagion et essaient de désamorcer la mobilisation qui s'organise contre les licenciements. Mais cela n'a pas suffi à impressionner tous ceux qui sont venus avec les travailleurs de STM et Thomson.

Il faut que la mobilisation apparaisse comme une force qui grossit de plus en plus. C'est cela qui peut faire peur au patronat et aux pouvoirs publics locaux, et peut-être les amener à contraindre STM à revenir sur sa décision.

Rendez-vous a d'ailleurs été pris par les manifestants pour le samedi 13 mars, à l'occasion de la manifestation pour l'emploi organisée par la CGT.



• Faurecia

## Le patron condamné à payer de nouvelles indemnités de licenciements

Faurecia (ex-Bertrand Faure Equipements), l'un des tout premiers équipementiers européens, filiale du groupe PSA Peugeot-Citroën, qui fabrique notamment des sièges pour les grands trusts de l'automobile, vient d'être condamné par la cour d'appel de Reims à verser de nouvelles indemnités de licenciement aux salariés de l'usine de Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, suite à la fermeture de l'entreprise en mai 2000.

Un salarié licencié s'est vu allouer « une indemnité de 35 466 euros à titre de dommages et intérêts, pour licenciement sans cause réelle et sérieuse » et « 12 195 euros à titre d'indemnité de reclassement » ; les 186 autres salariés de l'usine ont bénéficié de mesures identiques. Au total, selon l'avocat des salariés, « ce sont près de 600 ans de salaires que Faurecia a déjà et devra verser aux licenciés ». Un patron condamné ? Le cas est suffisamment rare pour que cela vaille d'être noté !

Il est vrai que Faurecia n'a pas été condamné sur le fond, alors qu'en mai 2000, pour faire plus de profits, la direction de l'entreprise avait tout simplement fermé l'usine de coupe-coutures pour sièges automobi-

les de Nogent-sur-Seine et délocalisé la production au Portugal, en Turquie et dans les pays de l'Est. Elle vient d'être condamnée en appel à payer des indemnités supplémentaires aux salariés, mais pas pour avoir jeté à la rue près de 200 salariés, dont 70 % n'ont toujours pas retrouvé de travail trois ans après. Cela, la justice n'y trouve rien à redire. Les salariés licenciés ont été déboutés de leur demande d'annulation du plan social et ne seront pas réintégrés. L'équipementier automobile n'a été condamné que sur la forme, n'ayant pas suffisamment motivé la nature des licenciements économiques !

Quoi qu'il en soit, cette condamnation du patron a été accueillie avec satisfaction par les anciens salariés de Nogent-sur-Seine. Même sentiment dans l'usine de Brière-les-Scellés, près d'Etampes, dans le sud de l'Essonne, où travaillent encore près de 1 700 salariés. Cette usine a également subi 185 suppressions de postes l'an dernier, et bien des ouvriers ressentent ce jugement comme une victoire, pensant à juste titre que « c'est toujours ça que le patron n'aura pas ! ».

Mais, pour un patron condamné (et encore faut-il maintenant qu'il exécute le



Les salariés licenciés de Faurecia cherchent le montant qui sera versé à chacun d'entre eux.

jugement), combien d'autres décident des plans sociaux en toute impunité, sans qu'ils soient le moins du monde

inquiétés par la justice ou par le gouvernement ?

La nécessité, c'est bien d'interdire aux patrons de licencier !

• Mairie de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

## La chasse aux sorcières syndicales

La Mairie de Maisons-Alfort, dirigée par Michel Herbillon, député UMP, n'aime pas les militants syndicaux. En février 2002, sur ordre du secrétaire général adjoint, la police municipale avait menotté un élu CGT pour l'empêcher d'assister à une réunion sur les 35 heures des agents du périscolaire. Elle l'avait même emmené et maintenu dans le poste de la police municipale.

Depuis, elle s'acharne sur ce militant, qui avait remonté la section syndicale il y a plusieurs années. Elle vient maintenant de lui infliger quinze jours de mise à pied ferme en mars pour des motifs totalement futiles. La Mairie a décidé, spécialement pour ce militant travaillant dans les services techniques, de lancer une enquête sur la façon dont il avait mené ses chantiers de travaux. Dans le but de trouver des malfaçons, elle a mis sur pied une véritable commission avec la police municipale, tou-

jours elle, chargée de prendre des photos des travaux.

Elle n'a trouvé rien de sérieux, mais elle l'a tout de même traduit devant le conseil de discipline en réclamant une mise à pied ferme. Ce conseil, le 7 novembre dernier, a refusé de la suivre tout en prononçant quinze jours de mise à pied avec sursis. Mais la Mairie a décidé de passer outre et de sanctionner tout de même ce militant de 15 jours de mise à pied ferme à effectuer en mars. Il touchera donc la moitié de son salaire et perdra sa prime de fin d'année, en tout donc près d'un mois et demi de salaire ! La CGT conteste bien sûr cette sanction.

Un autre exemple d'acharnement anti-syndical est le refus du maire que les élus CGT puissent pénétrer dans les écoles, alors que près de 200 agents y travaillent, en particulier les ATSEM, chargées d'assister les enseignants dans les écoles maternelles et les agents

d'entretien qui dépendent de la Mairie. Alors que de nombreux agents des écoles avaient commencé à se syndiquer en 2002, la Mairie a donné consigne aux gardiens d'école de ne plus laisser entrer les militants de la CGT territoriaux.

Interrogé en réunion par les élus, le député-maire UMP a répondu qu'il « considère que les écoles ne sont pas des lieux destinés à ce genre de démarche. » Ce maire oublie qu'il n'a pas à « considérer », il doit simplement appliquer le droit du travail. Le secrétaire général adjoint a ajouté que « les règlements intérieurs des écoles interdisent formellement toute intrusion de personnes non enseignantes », ce qui est une absurdité. De nombreux non-enseignants doivent bien entrer dans les écoles, en particulier les ATSEM et les agents d'entretien. Le maire veut qu'ils travaillent mais veut leur interdire de s'organiser et de défendre leurs

nombreuses revendications.

En effet, il n'y a pas d'embauche suffisante et bien souvent les agents d'entretien doivent remplacer les ATSEM, ou inversement, sans bénéficier de formation. Les agents d'entretien doivent travailler dans le froid pendant les vacances scolaires car la Mairie refuse de chauffer les écoles. Elles sont aussi mutées d'une école à l'autre sans qu'on tienne compte de leur avis.

C'est tout ce mécontentement que la Mairie veut empêcher de s'exprimer en foulant au pied leurs droits syndicaux. Mais malgré le climat de chasse aux sorcières que les élus de droite font peser sur le personnel, la CGT a obtenu plus de 86 % des voix aux élections. Et il n'est pas dit que cette attitude de mépris vis-à-vis des droits du personnel ne déclenche pas finalement la lutte au lieu de la freiner.

• McDonald's Denfert-Rochereau Paris

## Une grève pour des garanties

Samedi 28 et dimanche 29 février, les salariés du McDonald's Denfert-Rochereau, à Paris, ont fait grève. Ils protestent contre le rachat de leur restaurant par un opérateur franchisé, c'est-à-dire un propriétaire privé à qui McDonald's concède l'utilisation de l'enseigne de la marque.

Ils ont de bonnes raisons de craindre pour leur emploi. Le futur repreneur a déjà repris un restaurant aux Gobelins et poussé la quasi-totalité des employés à démissionner. En général, les salariés des restaurants franchisés sont contraints d'accepter des conditions de travail plus pénibles et subissent une pression plus forte de la part de l'encadrement. Par contre, ils ne bénéficient pas des avantages collectifs obtenus par les salariés dans les restaurants de la compagnie, en particulier les primes et une mutuelle qui permet aux malades de se soigner à peu près correctement.

C'est donc pour protester contre le rachat que les salariés de Denfert-Rochereau ont occupé leur restaurant, distribuant des tracts dans la rue et discutant avec les clients, qui leur ont manifesté un soutien chaleureux.

Certains employés travaillent à Denfert-Rochereau depuis deux ans, cinq ans et plus, ce qui est rare pour un McDonald's, car les conditions de travail n'y étaient pas trop pénibles. Ils découvrent aujourd'hui qu'ils comptent pour rien dans les calculs stratégiques de McDonald's, mais refusent de perdre leur travail ou d'être précarisés sans se défendre. Ils découvrent également les méthodes de la direction, qui a fait pression sur les employés et a fait venir les huissiers pour constater l'occupation.

Les grévistes ont tenu bon et obtenu l'ouverture de négociations avec la direction de McDonald's. Ils sont déterminés à se remettre en grève, s'il le faut, s'ils n'obtiennent pas de garanties pour leur emploi et leurs conditions de travail.

## • Antilles-Guyane

# Après 11 semaines, les grévistes des banques ne lâchent pas prise

La grève des banques aux Antilles-Guyane en est à sa 11<sup>e</sup> semaine. Et les patrons de l'AFB (Association française des banques) ne cèdent en rien aux revendications des employés grévistes, qui réclament le maintien de la convention collective Antilles-Guyane existant depuis 1977. Les patrons des banques veulent la remplacer au profit d'une convention « nationale » moins favorable aux salariés.

En particulier avec cette nouvelle convention, ils risqueraient de perdre la prime de vie chère, les congés pour les fêtes locales et bien d'autres petits avantages gagnés au cours des ans.

Depuis onze semaines donc, les banques sont fermées au public, à l'exclusion du Crédit agricole et de la BRED qui ne font pas partie de l'AFB. Mais fin février les employés de ces deux banques ont observé une journée de grève de solidarité et bon nombre d'entre eux ont défilé dans les rues aux côtés des grévistes.

Rappelons que les grévistes ont obtenu gain de cause en partie devant les tribunaux puisqu'ils avaient assigné l'AFB en justice à propos des conditions dans lesquelles celle-ci avait dénoncé leur convention. Le tribunal a donc ordonné à l'AFB de payer tous les salaires jusqu'à ce jour et de respecter la convention locale. Evidemment l'AFB a fait appel, et n'a pas obtempéré. Cela dit, si cette victoire juridique a réconforté les grévistes, elle est limitée car elle n'est valable que pour la Guade-

loupe et en fait l'AFB ne se sent nullement obligée de céder. De plus le jugement ne statuait pas sur le fond mais sur la forme.

La lutte continue donc sur le terrain. Après plusieurs manifestations, après s'être confrontés à la police devant le siège de la BNP, et avoir essuyé des tirs de grenades lacrymogènes, après avoir lancé des appels à d'autres catégories de travailleurs, après avoir manifesté devant des entreprises liées aux banques comme celles qui s'occupent du traitement des chèques, les grévistes ne lâchent pas prise. En Guadeloupe, depuis le 27 février, ils bloquent la SATA (entreprise chargée de la compensation des chèques). Les piquets de grève sont maintenus et les grévistes informent la population régulièrement.

Durant le week-end, en Guadeloupe, une délégation de grévistes est allée, banderole déployée, au-devant de François Hollande et Nicolas Sarkozy présents en Guadeloupe pour cause de campagne électorale. Elections obligent... Sarkozy a reçu les grévistes, leur a fait des sourires et a annoncé

l'arrivée d'une délégation de l'AFB. Lui et son amie Michaux-Chevry et sans doute avec l'aide de Chirac auraient exercé une quelconque pression sur les banquiers pour qu'ils se montrent plus conciliants à l'approche des élections ? Ce n'est pas impossible. Toujours est-il que lundi après-midi 1<sup>er</sup> mars, une délégation de quatre représentants de l'AFB est de nouveau arrivée en Guadeloupe. Mais ces représentants ont dû quitter l'aéroport par une porte dérobée et encadrés par les policiers, par peur d'un groupe de grévistes venus les « accueillir ». Les directeurs nationaux des différentes banques devaient arriver mardi 2 mars en Guadeloupe, et les nouvelles négociations devraient se tenir à partir du 3 mars.

Il est sûr que bon nombre de gens sont gênés par la grève. Beaucoup ne peuvent retirer leur salaire, par exemple. Mais l'attitude de ces grands patrons de l'AFB qui perçoivent des millions en salaires et en prime est tellement méprisante qu'elle choque la population, qui

patient en comprenant les grévistes. Cette compréhension voire ce soutien permettent aux grévistes de poursuivre le combat avec détermination. Lors d'une assemblée générale le 1<sup>er</sup> mars à Pointe-à-Pitre, ils ont bien déclaré qu'il leur fallait rester encore plus mobilisés et déterminés pendant ces nouvelles négociations. L'AFB doit respecter les avantages acquis et payer l'intégralité des jours de grève, ont-il rappelé.

Le même état d'esprit règne dans les rangs grévistes en Martinique et en Guadeloupe. L'arrivée de cette brochette de dirigeants des banques apparaît déjà comme un recul de leur part, eux qui ne voulaient pas mettre les pieds en Guadeloupe pour négocier avec l'intersyndicale inter-banques inter-départements Antilles-Guyane.

En tout cas on peut dire que jusqu'ici les grévistes n'ont pas raté une occasion de se faire entendre et ils entendent bien continuer tout au long des négociations.



## • Intermittents du spectacle

# La lutte continue

Lors de la cérémonie de remise des « Oscars du cinéma français », Aillagon, le ministre dit de la Culture, n'avait pas été à la fête. La bronca en direct contre le gouvernement a été si peu appréciée par lui-même et les dirigeants de la chaîne, qu'il s'en est fallu de peu la semaine suivante que la retransmission de la remise des « César de la chanson » soit réalisée avec un léger différé pour permettre à la télévision de faire face à toute situation du même genre. Finalement, l'émission s'est faite en

direct, un accord ayant été obtenu avec les intermittents leur permettant de pouvoir s'exprimer lors de la soirée.

Huit mois après le début de leur mobilisation contre la diminution de leurs droits à l'indemnisation en cas de chômage, les intermittents du spectacle jouent, à juste titre, les trouble-fête. Ils continuent à utiliser le moyen qu'ils ont pour se faire entendre : entraver la marche normale de la production qu'ils assurent, que ce soit comme artistes ou comme tech-

niciens. Au point qu'y compris parmi les amis du gouvernement, certains sont inquiets et se sont plus ou moins désolidarisés de la politique gouvernementale envers les intermittents, tels, et ce n'est pas un hasard, les maires d'Avignon et de Versailles. Puisque les intermittents ne désarment pas, ces gens-là sont intéressés au règlement du problème afin que les festivités estivales qu'ils organisent puissent avoir lieu cette année, et dans des conditions correctes.

Tout cela contribue à obliger le gouvernement à déclarer vouloir étudier les contre-propositions que les intermittents viennent de mettre au point. Pour l'instant ce ne sont que des mots, et on sait ce qu'ils peuvent valoir dans la bouche de ces ministres, surtout à trois semaines des élections. Mais il y a quand même de quoi conforter les intermittents dans leur détermination à obtenir satisfaction.

Michel ROCCO

## Pour la suspension de peine de Nathalie Ménigon

Nathalie Ménigon, une des cinq militants d'Action Directe condamnés à l'emprisonnement à perpétuité suite aux assassinats du général Audran, marchand d'armes du ministère, et de Georges Besse, PDG de Renault de 1985 à 1986, vient de mener une nouvelle grève de la faim pour réclamer son transfert en hôpital pénitentiaire, afin d'y être soignée suite aux deux graves accidents vasculaires cérébraux qu'elle a subis. Ce transfert médical est refusé par le ministère de la Justice.

Lundi 1<sup>er</sup> mars, le collectif « Ne laissons pas faire » a tenu une conférence de presse où plusieurs associations et partis, dont Lutte Ouvrière, ont apporté leur soutien. L'après-midi, un rassemblement a eu lieu à Paris devant les bâtiments de l'administration pénitentiaire. L'avocat de Nathalie Ménigon vient de déposer un nouveau recours devant la juridiction nationale de libération conditionnelle qui, suite à la loi Kouchner de mars 2002, permet des suspensions de peine pour des détenus « dont l'état de santé est incompatible avec la détention ». La séance doit avoir lieu le 26 mars, mais l'avocat se déclare très sceptique sur l'obtention de cette suspension. Depuis, Nathalie Ménigon a arrêté la grève de la faim qui menaçait son existence.

Lors de la conférence de presse, un enregistrement téléphonique de la détenue a été diffusé, la montrant à la fois désespérée et déterminée. Elle y réclame des soins appropriés, hors de la prison de Bapaume où elle se trouve. Elle a redit qu'elle ne reniera pas ses actions passées, comme l'exige l'État qu'elle dénonce : un État qui préfère appliquer la loi pour libérer un de ses serviteurs, Papon, qui a envoyé 1 680 Juifs à la mort durant la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier n'a rien renié de son passé. Il réclame même aujourd'hui sa réhabilitation et a brusquement montré qu'il restait vaillant... une fois libre.